Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8370099
Centre d'intérêt: 640

Saucier, Robert.

Ecouter la radio, une action -- volontaire et responsable / Robert Saucier ; [pour le] Service recherche et développement, Direction générale de l'éducation des adultes. -- [Québec] : La Direction, 1982.
ii, 54 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Notes bibliog. au bas des p.

Cote Dewey: 371.3'331'09714/S255e Cote LC: LB/1044.5

Descripteur(s): *Radio scolaire *Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: *Radio éducative

En mai 1978, le Comité ministériel permanent du développement culturel (CMPDC) confiait à un groupe de travail présidé par Guy Rocher le mandat d'étudier l'opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif au Québec. Le présent document constitue une appréciation critique de la démarche et des résultats des travaux du comité Rocher, des deux sous-comités qu'il a engendrés et des diverses instances ministérielles appelées à examiner les conclusions de ce même comité.

Le comité Rocher recommandait la création d'un Office de la radio éducative québécoise (OREQ), organisme public autonome qui aurait pour mandat de susciter et de soutenir une initiative locale et régionale dans le domaine de la radio éducative. L'auteur reproche au comité de ne pas avoir donné de définition précise à la notion de radio éducative, d'avoir surévalué les besoins de la population et d'avoir méconnu la réalité radiophonique du moment au nom d'idéaux éducatifs généreux, mais irréalistes et coûteux. Les suites accordées au rapport Rocher par un comité ad hoc et le Secrétariat au développement culturel confirmeraient ce jugement.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8370099

ient du Québec
e l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

ECOUTER LA RADIO
une action... volontaire
et responsable !

Robert Saucier
Service recherche et
développement
Octobre 1982

"Je ne pense pas que les résultats du sondage indiquent qu'il faut une radio éducative. Il peut faire penser qu'il existe quelque chose là. La question n'était pas dans ce sens-là. La question était dans le sens: est-ce qu'il y a des besoins de contenus éducatifs dans la population?". *

"J'ai l'impression qu'on peut répondre "non" à une radio éducative après son sondage et sans poser de questions de finances, seulement des questions de problématique idéologique de la radio éducative". **

---

* Table ronde sur la radio éducative au Québec, C.M.P.D.C., rapport du sous-comité numéro 2 sur la radio éducative, volume 2, Québec, décembre 1978, p. 35, affirmation de Soucy Gagné, directeur de Sorecom, la maison qui a fait ledit sondage.

** Idem, affirmation de Normand Cloutier, p. 64.

es après- midi à CINQ-FM

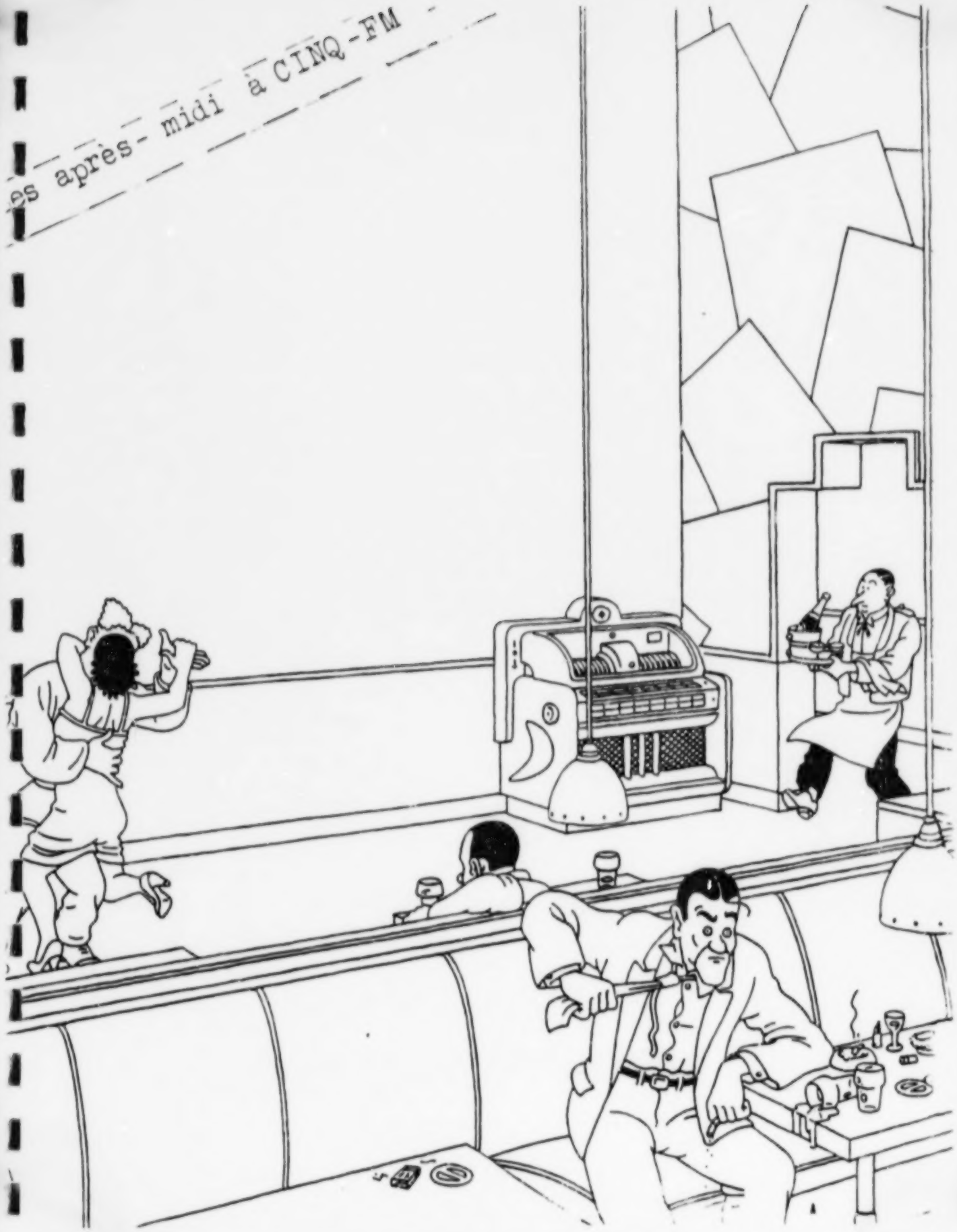

"Un animateur rappelle alors son expérience de travail de quelques mois en usine et le changement qui s'était opéré dans ses habitudes d'écoute. Pendant cette période, il avait progressivement délaissé Format 60 pour regarder plutôt Hawaï 5-0 et d'autres émissions faciles." *

*La radio éducative au Québec: sondage et entrevues, C.M.P.D.C., rapport du sous-comité numéro 2, sur la radio éducative, volume 3, Québec, décembre 1978, p. 117.

TABLE DES MATIERES

		Page
1	GENESE DU DEBAT - - - - - - - - - - - - - - - -	1
2	LA RADIO EDUCATIVE AU QUEBEC: SONDAGE ET ENTREVUES -	2
2.1	Les besoins - - - - - - - - - - - - - - - - - -	3
2.2	Segmentation de l'auditoire et spécialisation des contenus - - - - - - - - - - - - - - - - - -	4
2.3	Les Québécois et la radio éducative au sens large -	8
2.4	L'intérêt des Québécois pour des émissions créditées - - - - - - - - - - - - - - - - - - -	10
2.5	Entrevues de groupes - - - - - - - - - - - - -	11
3	UN MODELE DE RADIO EDUCATIVE AU QUEBEC - - -	14
3.1	La définition de la radio éducative - - - - -	15
3.2	Les vacuums en programmation éducative - - -	19
3.3	Les rôles de la radio par rapport au système scolaire - - - - - - - - - - - - - - - - - - -	20
3.3.1	L'apport spécifique de la radio éducative à la démarche éducative - - - - - - - - - - - - -	21
3.3.2	La radio éducative et particulièrement, l'éducation des adultes - - - - - - - - - - - - -	24
3.3.3	La radio éducative et la formation à distance	29

Page

3.4 Bref - 31

3.5 Un modèle d'organisation de la radio éducative québécoise - - - - - - - - - - - - - - - - - - 33

3.6. La radio éducative et les radios communautaires 34

3.7 La radio éducative et la télévision éducative - -35

3.8 Conclusion - 36

4 LE RAPPORT ROCHER - - - - - - - - - - - - - - - - -37

4.1 L'opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif - - - - - - - - - - - - - - - 37

4.2 L'éducation dans la société contemporaine - - - 40

4.3 Les recommandations du comité Rocher - - - - - - 43

5 LES SUITES - 44

5.1 L'analyse du rapport Rocher par le comité ad hoc 45

5.2 Les commentaires du Secrétariat au développement culturel - 48

6 CONCLUSION - 52

HEH HEH
SIDE ONE

Fidèle à une propension personnelle et à une tradition bien ancrée à la Direction générale de l'éducation des adultes, j'aimerais ajouter mon grain de sel au débat qui a cours depuis quelques années déjà sur une éventuelle radio éducative québécoise. Je ne pourrai certes pas éviter de faire une lecture critique des nombreux documents parus à ce sujet ces dernières années. Mais je n'ai pas à m'en excuser puisque je serais au contraire bien ridicule de vouloir refaire à moi tout seul le travail de deux sous-comités, d'un comité, puis d'un nouveau comité, puis d'un autre... Aussi bien partir de l'ensemble de la matière qu'on a sous la main; car de toute façon, qu'ils les aient lus ou pas, attentivement ou superficiellement, c'est toujours en s'appuyant sur ou en s'opposant à ces divers rapports que les gens se prononcent. J'essaierai cependant de faire plus que de renvoyer stérilement dos à dos les diverses parties. Je crois en effet que le débat peut être enrichi de certaines considérations qui n'ont pas été faites jusqu'à maintenant. Mais revenons donc un peu en arrière pour voir les grandes étapes du cheminement de ce débat.

1. Genèse du débat

La première date importante est mai 1978. Le comité ministériel permanent du développement culturel (C.M.P.D.C.) confie alors à un groupe de travail présidé par Monsieur Guy Rocher le mandat de mener une étude sur "l'opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif pour le Québec". Devant l'envergure des recherches nécessaires pour exécuter sa tâche, le comité mit sur pied deux sous-comités ayant

chacun des travaux bien précis à accomplir. Le sous-comité numéro 1 fut chargé d'une étude sur la situation de la radio au Québec[1]. Quant au sous-comité numéro 2, il fut chargé de divers travaux portant plus spécifiquement sur la radio éducative[2]. C'est à partir de l'analyse des divers rapports publiés par ces deux sous-comités que le comité de travail du C.M.P.D.C. élabora son propre rapport[3] familièrement appelé le "rapport Rocher sur la radio éducative".

2. "La radio éducative au Québec: sondage et entrevues"

De l'ensemble des rapports publiés par les sous-comités, celui qui demande d'abord à être commenté est celui qui s'intitule "La radio éducative au Québec: sondage et entrevues". Selon un modèle maintenant assez bien ancré dans nos moeurs bureaucratiques, les projets de développement doivent souvent passer d'abord par le test d'une "étude de besoins". Quand on a plusieurs fois observé de près cette procédure, on devient cependant sceptique face à ce qui semble vouloir introduire de la rigueur dans l'administration de la chose publique, mais qui se transforme bien souvent en maquillage

---

(1) La radio au Québec, C.M.P.D.C., rapport du sous-comité numéro 1 sur la radio éducative, 2 tomes, 362 pages, Québec, décembre 1978.

(2) La radio éducative au Québec, C.M.P.D.C., rapport du sous-comité numéro 2 sur la radio éducative, volume 1, 137 pages, Québec, décembre 1978.
Table ronde sur la radio éducative au Québec, C.M.P.D.C., rapport du sous-comité numéro 2 sur la radio éducative, volume 2, 233 pages, Québec, décembre 1978.
La radio éducative au Québec: sondage et entrevues, C.M.P.D.C., rapport du sous-comité numéro 2 sur la radio éducative, volume 3, 96 pages, Québec, décembre 1978.
La radio éducative dans le monde, C.M.P.D.C., rapport du sous-comité numéro 2 sur la radio éducative, volume 4, 162 pages, Québec, décembre 1978.

(3) Opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif pour le Québec, C.M.P.D.C., rapport du comité de travail, 93 pages, Québec, janvier 1980.

pseudo-scientifique/démocrate pour les idées de quelques individus... par ailleurs fort convaincus du bien-fondé de leurs intuitions!

2.1. Les besoins

Les maisons de sondage d'opinion étant des entreprises commerciales, on ne peut les blâmer totalement d'accepter un contrat même si l'association de l'objet de la recherche avec la technique du sondage frise le ridicule. Ce qui est le cas ici. Le sous-comité semblait pourtant en être conscient puisque le texte de l'appel d'offres pour le sondage disait explicitement:

> "Il est pratiquement impossible qu'un sondage réussisse à susciter une expression formelle des besoins, ou des attentes, de la population à ce niveau parce que:
>
> a) Les répondants n'auront qu'une idée très imprécise de la nature exacte de la radio éducative, et que,
>
> b) des sondages antérieurs ont démontré que ceux qui ont à répondre à ce type de questions ont toujours tendance à s'identifier plus de besoins qu'ils en ont en réalité".(1).

La maison de sondage semble avoir fait tout son possible pour contourner le problème dans l'élaboration du questionnaire. Mais en tournant ainsi autour du pot dans les questions pour-éviter-que-les-gens-répondent-bêtement-oui-à-une-offre-gratuite-qui-leur-est-faite-pour-quelque-chose-qu'ils-ne-connaissent-pas, il faut faire preuve d'énormément de doigté dans l'interprétation des résultats. Ce n'est pas le cas ici.

(1) La radio éducative au Québec: sondage et entrevues, op.cit. p.2

Rappelons d'abord que lorsqu'on demande aux gens: "Aimeriez-vous suivre des séries d'émissions à la radio sur les sujets suivants? langue française, histoire, questions syndicales, etc. - ce qui se veut une façon concrète de demander aux gens s'ils sont intéressés à écouter une radio qui aurait une programmation éducative au sens large - c'est presque toujours une majorité absolue (de 47 à 73% selon le cas) qui répond non.

Bien sûr certains pourront rétorquer que cela laisse (entre 24 et 49% selon le cas) des pourcentages très importants de la population qui seraient intéressés à suivre chacune de ces séries d'émissions. Je crois plutôt quant à moi que non seulement la masse n'en veut pas, mais qu'en plus, même ceux qui disent qu'ils en veulent, les 24% par exemple qui disent qu'ils aimeraient suivre une série d'émissions sur les questions syndicales, n'en voudront plus rien savoir lorsque la série sera effectivement diffusée. Ce serait grandement s'illusionner, probablement par méconnaissance de la relation réelle de la radio avec son public, que de transposer les réponses positives à cette question en un public potentiel pour une radio à programmation éducative au sens large, ou encore en... besoins-réels-de-la-population pour ce type de radio. Je m'explique.

2.2. Segmentation de l'auditoire et spécialisation des contenus

Ces extrapolations n'auraient de sens que dans une société où les auditoires des diverses stations seraient composés de publics-cibles qui écoutent la radio lorsqu'on leur présente

des contenus spécialisés répondant à leurs "besoins réels". Or, il n'en est à peu près rien; la segmentation de l'auditoire et la spécialisation des contenus demeurent pratiquement absentes du paysage radiophonique québécois. Malgré les voeux pieux du CRTC en ce sens et bien que les futurologues s'en gargarisent depuis plusieurs années déjà et que les radiodiffuseurs eux-mêmes semblent y voir l'avenir de la radio dans les cinq prochaines années,(1) ce sont surtout les pressions économiques du marché qui l'ont emporté jusqu'ici forçant l'industrie radiophonique à uniformiser ses contenus et à compétitionner pour le même auditoire, massif et uniforme.

L'analyse de certaines données du sondage BBM de l'automne 1980 permettait à Gérard Malo, vice-président du BBM, d'affirmer que l'auditoire de la radio est peu spécialisé car:

> "(...) peu de personnes contribuent à la moitié de toute l'écoute de la radio. Si l'on divise la population adulte en cinq (5) parties égales, quintiles, un de ces groupes se détache nettement. Le quintile 5, (les plus âgés) qui comprend 20% de la population adulte consomme 49% de toutes les heures d'écoute de la radio, alors que les quintiles 1, 2 et 3 (60% de la population) n'apportent que 27% de toute l'écoute de la radio du Québec. (...) les plus forts consommateurs sont évidemment les plus âgés et des auditeurs qui choisissent peut-être le moins ce qu'ils écoutent." (2)

---

(1) Sondage BBM auprès des membres, automne 1981.

(2) Gérard Malo, Evolution de l'auditoire radio au Québec, BBM, Montréal, mars 1982, p. 34. Texte présenté le 2 mars 1982 au séminaire "La radio: média de masse ou média spécialisé? ", tenu à l'hôtel Le Reine Elizabeth à Montréal, séminaire organisé conjointement par le Publicité-Club de Montréal et l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française.

Et que, par conséquent:

> "Quand on sait que 20% de la population contribue à la moitié de l'écoute radio, il n'est pas surprenant que les stations,pour atteindre un auditoire viable économiquement, tentent de s'accaparer ce public et partant de se faire une concurrence avec des contenus semblables. Pour les stations, la spécialisation des contenus demeure une spéculation d'intellectuels."(1).

Si l'écoute de la radio est ainsi fort inégalement répartie dans les différents groupes d'âge de la population, il y aurait à tout le moins lieu d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats du sondage fait pour le compte du sous-comité no 2 sur la radio éducative. Autrement, on accorde un poids exagéré aux "comportements potentiels" de la partie de la population qui a le moins de "comportements actuels" et inversement on néglige l'opinion des auditeurs réels de la radio.

La constatation que la radio québécoise est un média de masse dans son ensemble admet cependant une certaine nuance. Le marché de Montréal offre beaucoup plus de sélectivité que le reste de la province. C'est ce que tend à démontrer une analyse faite par le Conseil des directeurs de média du Québec. La comparaison des profils des auditoires de chacune des stations pour les marchés de Montréal et de Trois-Rivières révèle en effet des écarts beaucoup plus appréciables entre les stations au niveau de l'âge, de l'occupation et de la scolarité dans la région de Montréal que dans celle de Trois-Rivières. Par exemple, pour l'âge, le critère le plus révélateur:

---

(1) Gérard Malo, Evolution de l'auditoire radio au Québec, op.cit.p. 7.

> "Il y a, en proportion, 12 fois plus d'adolescents à CHOM qu'à CFQR, alors qu'à Trois-Rivières, l'écart entre les antipodes n'est que de 13%.
>
> En proportion toujours, il y a 4 fois plus de 18-34 ans entre CJFM et CKVL alors qu'à Trois-Rivières l'écart n'est que de 25%.
>
> Il y a 27 fois plus de 60 ans à CKVL qu'à CKOI, alors qu'à Trois-Rivières, l'écart n'est que de 41%." (1)

On pourrait facilement s'y perdre à chercher si Montréal est une nuance dans la situation québécoise ou si c'est plutôt l'inverse, le Québec étant vu comme une nuance de la situation montréalaise. Gérard Malo rapporte le fait suivant:

> "De la même façon que peu de personnes contribuent pour la moitié de l'écoute, un petit nombre de stations accaparent une large part des heures d'écoute. La distribution de la population sur le territoire étant ce qu'elle est, les 20 stations de Montréal prennent 60% de toutes les heures d'écoute de la radio au Québec. Si on ajoute les 10 stations de la ville de Québec, c'est 72% de toute l'écoute qui va à 30 stations.(...) Il reste 28% des heures d'écoute pour les 89 autres stations. (..)Peut-être qu'il y a trop de stations dans certaines régions du Québec ou que c'est à Montréal qu'il n'y a pas assez de stations..." (2)

Au risque d'avoir sinon endormi, du moins fait bailler quelques-uns de mes lecteurs, j'espère avoir démontré dans les pages précédentes que la description de la situation de la radio au Québec requiert un certain nombre de nuances et qu'en tout cas elle n'est certainement pas réductible au type de cueillette et de traitement de données que l'on retrouve

---

(1) Pierre Delagrave, Opinion des acheteurs-média et des agences de publicité, Conseil des directeurs de média du Québec, Montréal, mars 1982, p.3.

(2) Gérard Malo, ouvr. cit.,p. 7.

dans le sondage fait pour le compte du sous-comité no 2; ce sondage, prenant sans doute des voeux pour des réalités, interprète des données simplistes comme si le Québec était déjà à l'heure des "contenus spécialisés" et de la "segmentation de l'auditoire".

2.3. Les Québécois et la radio éducative au sens large

Les simples données sur les habitudes d'écoute des personnes interrogées lors de ce sondage sont pourtant elles-mêmes très révélatrices du comportement réel des Québécois face à la radio. La seule radio québécoise qu'on pourrait qualifier de radio à programmation éducative au sens large, celle de la Société Radio-Canada, surtout sa chaîne MF, est largement délaissée au profit des stations privées pour qui une programmation à caractère éducatif est le dernier des soucis. A Montréal, par exemple, chez ceux qui répondent à la question "A quel poste écoutez-vous surtout la radio AM? " Seulement 11% donnent CBF (Radio-Canada) comme réponse,alors que CKVL, CJMS et CKAC totalisent 77% des réponses. La situation est encore plus claire sur la chaîne MF où la station de Radio-Canada se retrouve parmi les "autres stations mentionnées", les miettes quoi, tellement elle est peu écoutée de façon préférentielle.(1)

Or non seulement notre radio publique (payée directement par tous les contribuables) et éducative au sens large est relativement négligée des auditeurs qui lui préfèrent la radio commerciale à "programmation de service" ou "à programmation

---

(1) La radio éducative au Québec: sondage et entrevues, op. cit. pp. 22-23.

semi-structurée"[1], mais en plus, sa clientèle, qui demeure intéressante, non négligeable en soi, n'est certainement pas une clientèle segmentée selon les contenus spécialisés que lui offre la station de Radio-Canada qu'elle écoute. Elle écoute, point. Pour autant qu'on connaisse les comportements des auditeurs de la radio, leur "sélectivité", lorsqu'elle existe, va s'appliquer tout au plus à quelques stations dont les contenus se ressemblent (CKOI et CHOM à Montréal, par exemple) ou se complètent, une station pour les sports, une autre pour la musique, par exemple. On ne connaît pas d'exemple d'une radio dont les auditeurs seraient les fans d'économie à l'heure de l'émission sur l'économie, les agriculteurs à l'heure de l'émission sur l'agriculture, les handicapés..., les chômeurs..., les enseignants... etc. Bref, on peut bien sur papier ventiler démocratiquement la grille horaire d'une radio qui se voudrait éducative entre différents groupes d'intérêt spécifique de la population

---

(1) - Programmation de service:"elle est caractérisée par un fond sonore de musique (à rythme rapide et facilement mémorisable), entrecoupé de quelques nouvelles à toutes les demi-heures, de nombreux messages publicitaires,de lignes ouvertes, de bulletins de météo, de résultats sportifs, en un mot une radio d'information. C'est le patron qu'adopte en général la radio MA privée".

- Programmation semi-structurée: "en comparaison de la précédente, cette programmation présente une grille-horaire plus équilibrée; elle offre un certain nombre d'émissions "construites", organisées autour d'un thème, le choix de la musique est plus diversifié, les plages commerciales sont plus circonscrites et les messages publicitaires plus soignés, les bulletins de nouvelles sont plus substantiels; on y trouve occasionnellement des émissions de commentaires et d'opinions. La radio MF stéréo privée présente ce type de programmation".

- Programmation structurée: "Qui est constituée de segments horaires de 15 minutes, ou multiples de cette période ayant chacun un caractère spécifique et habituellement un objectif particulier. C'est le type de programmation qu'a adopté Radio-Canada pour ses réseaux MA et MF".

Opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif pour le Québec, op. cit. pp. 8-9.

québécoise, le cadeau ne se rendra presque jamais au destinataire car ce n'est pas de cette façon que les Québécois choisissent concrètement la radio qu'ils vont écouter.(1)

Trêve de nuances, je crois que la relation entre le public et la radio est suffisamment connue, même si elle pourrait l'être plus, pour qu'on ne puisse en tout cas pas bêtement croire lorsque, par exemple, 24% d'un échantillon (représentatif de la population et non pas des auditeurs de la radio, rappelons-le!) dit "qu'il aimerait suivre une série d'émissions sur les questions syndicales", que cela constitue une démonstration de besoins-réels-de-la-population-québécoise-pour-une-radio-éducative-au-sens-large.

2.4. L'intérêt des Québécois pour des émissions créditées

Quand on demande aux gens s'ils croient que "certaines de ces émissions devraient donner des crédits comme si vous les aviez suivies à l'école?", la majorité simple (38%) répond évasivement que "ça dépend" ou qu'elle ne le sait pas. Quant aux autres, ils se répartissent également entre ceux qui pensent que oui, elles devraient être créditées (31%), et ceux qui pensent que non (31%). Par ailleurs, quand on demande aux gens s'ils accepteraient de suivre des cours à la radio dans un domaine de leur choix, la majorité (50%) disent qu'ils ne sont pas intéressés, 26% accepteraient et 24% hésiteraient.

---

(1) Je me suis déjà prononcé en long et en large dans ce débat sur "la fragmentation de l'auditoire et les clientèles spécialisées "à l'intérieur de mon "Avis sur l'ordonnance de la Régie des services publics relative à la programmation éducative de Radio-Québec, D.G.E.A.,Service recherche et développement, Montréal, septembre 1981; voir particulièrement les pages 17 à 22. Les commentaires que j'y faisais à propos de la télévision éducative me semblent tout aussi appropriés dans le cas de la radio éducative. Ce texte vient d'être diffusé dans la revue Communication Information, vol. IV, #3, été 1982, pp. 9 à 26.

Je ne pense pas qu'il faille accorder trop d'importance à ces chiffres, même s'ils forment à peu près l'essentiel de ce sondage, à cause des réserves que j'exprimais au début sur la possibilité d'obtenir une image exacte des besoins,des attentes et des comportements potentiels de la population face à un produit qu'elle ne connaît pas. Le sous-comité no 2 sur la radio éducative exprimait d'ailleurs les mêmes réserves, comme je le mentionnais également. Il est quand même intéressant d'observer le profil de ceux qui seraient intéressés à suivre des cours à la radio, ou plutôt le profil de ceux qui ne seraient pas intéressés: ce sont surtout les plus âgés et les moins instruits. Donc, ceux qui écoutent le plus la radio! On peut toujours faire l'hypothèse optimiste que ceux qui écoutent le moins la radio, c'est-à-dire les moins âgés et les plus instruits, l'écouteraient plus si l'on y programmait des cours. Ce serait faire fi du fait que le groupe d'âge moyen(de 25 à 44 ans) et les plus scolarisés (8 années et plus) sont ceux pour qui le manque de temps disponible intervient le plus pour limiter leur écoute de la radio. S'ils n'ont pas le temps actuellement, on ne voit guère pourquoi ils l'auraient tout à coup le jour où une radio éducative québécoise programmerait des émissions créditées...?

Ces dernières questions et réponses font par ailleurs implicitement référence à l'enseignement à distance, un sujet sur lequel je me pencherai plus loin.

2.5. Entrevues de groupes

Sans qu'on explique nulle part qui en a eu l'idée et comment il la justifiait,le travail effectué par la firme Soré-com pour le Sous-comité no 2 comporte, en plus du sondage,

des entrevues auprès de neuf groupes (animateurs en loisirs, jeunes chômeurs, enseignants, etc.) dispersés dans trois régions du Québec. Ces entrevues visaient essentiellement à vérifier le rôle actuel ou potentiel de la radio comme ressource éducative auprès de ces "clientèles".

Je crois que toute la mise en scène de ces entrevues relève de la même illusion qui se manifestait dans le sondage. Sans que ce soit énoncé nulle part comme une théorie élaborée ou comme un fait dûment constaté, ces entrevues me semblent en effet basées sur l'hypothèse que les contenus spécialisés qu'offrirait une radio éducative québécoise permettraient de rejoindre une somme de clientèles segmentées qui toutes, chacune à son heure ou à sa demi-heure, viendraient chercher le ou les contenus éducatifs qui leur conviendraient.

D'abord, passons vite sur le fait qu'il y a quelque chose d'un peu cynique à aller proposer une radio éducative québécoise aux gens de Chandler quand ils n'ont apparemment pas encore (en 1978, du moins) les services radiophoniques de Radio-Canada pour lesquels ils contribuent pourtant au même titre que tous les autres citoyens canadiens.

Par ailleurs, quand des analphabètes de Longueuil disent qu'ils écoutent principalement CJMS et CKVL ("Ils s'intéressent davantage aux émissions relatives à la vie quotidienne et affectionnent particulièrement les émissions dites de services. Ces émissions de services sont habituellement animées par un conseiller légal, médical ou autre et sous le principe des lignes ouvertes. Les gens peuvent téléphoner pour demander conseil."[1]), ils ne se distinguent pas d'autres groupes de

(1) La radio éducative au Québec: sondage et entrevues, op. cit., p. 124.

la population montréalaise. Ils ne font que confirmer qu'ils appartiennent à la masse pour qui ces stations sont ce qu'il y a de mieux sur les ondes! Quand des ménagères montréalaises clament en choeur avec des handicapés physiques qu'elles aiment "le FM" pour la présence et la "belle musique de fond", ce ne sont encore là que d'immenses groupes sociaux qui se retrouvent pour partager des comportements de consommation culturelle. Quand des jeunes chômeurs montréalais disent qu'ils écoutent principalement CHOM et CKOI, ils témoignent du fait que Montréal offre effectivement un peu plus de diversité culturelle, ce qui permet au moins d'être un peu sélectif selon ses affinités musicales, par exemple.

Mais tout cela ne fait que confirmer que le maximum de sélectivité que les auditeurs exerçent face à la radio, s'exprime dans le choix du contenu global d'une ou deux stations de background musical, ou de rock, ou d'informations de services. Cette sélectivité n'opère jamais sur des émissions en particulier qui passeraient à des heures précises et pour lesquelles on organiserait ses activités afin de ne pas les manquer.

Les membres des groupes interviewés au Saguenay et au Lac-St-Jean, semblent bien conscients de cette réalité. C'est assez compréhensible étant donné leur statut social (enseignants, syndicalistes, animateurs) qui correspond à un point de vue privilégié pour observer la société et ses mécanismes, y compris ses mécanismes de communication. S'il y a une chose qui est claire pour ces divers intervenants, c'est bien que tout apport de matériel radiophonique plus éducatif devrait se faire à l'intérieur des données existantes, et même là...

" On rappelle l'expérience du TEVEC et celle de Multi-Media où les émissions étaient suivies en très grande partie par ceux qui étaient directement liés par le programme. "Si on avait un poste genre FM qui pourrait passer un contenu plus étoffé au point de vue éducation, je ne suis pas sûr qu'il y aurait une très grosse cote d'écoute". (p. 117)

" On imagine ces émissions éducatives comme faisant partie de la programmation des postes de radio actuels. (...) On se demande si on ne risque pas d'atteindre un plus vaste auditoire si les émissions sont transmises sur des stations radiophoniques que les gens écoutent déjà. Les gens feraient-ils l'effort de synthoniser un autre poste pour capter une émission en particulier? En passant les émissions éducatives aux postes habituels, chaque auditeur est exposé même s'il écoute plus ou moins attentivement l'émission." (p. 120)

3. Un modèle de radio éducative au Québec

Quels que soient les défauts de cette entreprise "sondage et entrevues" à propos d'une éventuelle radio éducative au Québec, elle existe, et elle peut, dans le meilleur des cas, aider à la réflexion. Assez étrangement cependant, le sous-comité no 2, qui en avait la responsabilité, n'a guère pu en profiter puisqu'il rédigeait son propre rapport [1] pendant que ces "sondages et entrevues" étaient réalisés. Tout étudiant en "méthodes de recherches" ou en "prises de décision" (même si c'est seulement un "immersé" dans un blitz ENAP de 3 jours) hurlerait devant de telles manières. Mais il n'y a bien que les étudiants pour ne pas savoir qu'il n'y a que... les étudiants qui ne savent pas comment ça se passe dans la vraie vie!?

---

(1) C'est-à-dire le volume I, intitulé La radio éducative au Québec, op. cit.

Dans la vraie vie, le sous-comité no 2 devait proposer:

" Une définition de la radio éducative portant sur les particularités et objectifs qui pourraient caractériser la radio éducative au Québec".

et examiner: Différents modèles d'une conception de la radio éducative",

mais il n'est effectivement mentionné nulle part dans son mandat que le sous-comité devra tenir compte dans sa réflexion des résultats du sondage qu'il fera faire pour "(...) mieux connaître les attentes des auditeurs à l'endroit de la radio éducative et de la radio en général". (1)

Bref, après avoir rappelé diverses utilisations actuelles ou passées de la radio et de la télévision à des fins éducatives au Québec (Radio Canada, Télvec, Multi-Media, etc.), le sous-comité en vient à se confronter plus directement à la notion de radio éducative. Ce n'est malheureusement pas là que le sous-comité performe le mieux.

3.1. La définition de la radio éducative

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à cette question d'une éventuelle radio éducative québécoise, je me suis laissé aller spontanément à quelques réflexions écrites. La suggestion (d'une radio éducative québécoise) ne manque pas d'être embêtante, me disais-je, en ce sens qu'on ne sait trop par quel

---

(1) Le mandat du sous-comité no 2 sur la radio éducative, Guy Rocher, 7 juin 1978, in La radio éducative au Québec, op. cit. p.iii.

côté l'aborder sans en perdre la vision globale. A quoi servirait-il en effet d'être séduit par une jolie façade, si c'est pour découvrir par après que c'est tout ce qu'il y avait dans la proposition ? Pour être certain que l'objet de ma réflexion ne me filerait pas entre les doigts pour toujours me présenter son plus beau profil, j'ai décidé de le figer sur place dès le départ (pour mieux pouvoir en faire le tour) en lui posant une question un peu bête: pourquoi?, oui, pourquoi serait-ce une bonne chose que nous ayons une radio éducative?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord essayer d'imaginer, ce que pourrait être cette radio éducative. Car telle quelle la radio éducative n'est qu'un nom sans concept. Avant d'adhérer, on voudrait bien savoir à quoi on s'engage. A mon avis, les utilisations possibles sont globalement les mêmes qu'en télévision. C'est-à-dire que ce qu'on appelle de la radio éducative pour des fins de conversation à bâtons rompus serait dans la réalité soit effectivement de la *radio éducative* (... au sens large), c'est-à-dire un service culturel pour le grand public, soit de la *radio scolaire*, c'est-à-dire un instrument destiné fondamentalement aux clientèles du système scolaire. Ces deux options ne sont pas nouvelles, pas plus que le vieux débat qui les entoure d'ailleurs.(1) Mais comme elles demeurent l'objet sinon nécessairement du choix d'un objectif unique et des contenus spécifiques qui viennent avec, du moins de décisions importantes quant aux orientations générales de toute radio qui se dit éducative.

---

(1) Déjà en 1930, aux U.S.A., c'est un élément fondamental de questionnement à l'Institute for Education by Radio. Voir Robert J.Blakely, To Serve The Public Interest, Syracuse University Press, Syracuse, New York,1979, p. 62.

on ne peut éviter de rappeler cette dichotomie si l'on ne veut pas se perdre en palabres autour d'un nom sans concept.(1)

Le sous-comité no 2 quant à lui préfère parler de dimensions de la radio éducative, lesquelles seraient au nombre de 4: l'aspect scolaire, l'aspect culturel (que je viens d'appeler et qu'on appelle habituellement au Québec "éducatif au sens large"; les Etats-uniens parleraient de "educational", par opposition au plus scolaire "instructional"), l'aspect animation ("dirige les personnes vers les ressources de la communauté") et l'aspect information. Les deux dernières dimensions ne sont pas fondamentales quant à moi dans une discussion sur l'opportunité d'une éventuelle radio éducative. Radio-Québec se singularise un peu dans l'univers des médias, même des médias dits éducatifs, en ne faisant pas d'information au sens strict. L'information, c'est un peu la pomme de terre des médias, éducatifs ou pas. Certains la servent congelée, d'autres maisons, quelques-uns en "robe de chambre", mais tous ou à peu près la servent. Quant à ce que le sous-comité appelle de l'animation, je ne pense pas encore là que ce soit quelque chose qui distingue la radio éducative. Ce serait plutôt une tendance croissante dans tous les médias, éducatifs ou pas. Même notre vénérable Société Radio-Canada s'est engagée dans cette voie et consacre de plus en plus de son temps d'antenne à se mettre "à notre service", comme elle dit si bien. Autrement dit, l'"animation" c'est un peu comme les ... pommes de terre, y a pas de quoi en faire

---

(1) J'ai déjà eu l'occasion de signaler dans mon Avis sur l'ordonnance de la Régie des services publics relative à la programmation éducative de Radio-Québec à quel point l'imprécision dans ce domaine peut entraîner de la confusion dans les esprits, quand elle n'est pas tout simplement la manifestation d'une confusion intellectuelle déjà installée à demeure; voir particulièrement les pages 3-4, 15-16-17.

un plat! Les Suédois ont une expression que j'aime beaucoup pour désigner cette forme de radio; ils parlent de "radio rapprochée"(1), une expression qui a l'avantage d'être totalement dénuée de toute connotation moralisatrice tout en faisant allusion à la fois au faible rayonnement du médium et à un certain caractère local de ses contenus. Signalons en passant que certains ont déjà exploré au maximum cette avenue de la "radio rapprochée": dès 1969, aux Etats-Unis, l'étude Holt sur la radio éducative (2) signalait que dans certaines régions, la prolifération des stations de faible puissance rendait techniquement impossible la mise sur pied de stations plus puissantes qui offriraient des services à un public plus étendu géographiquement. Evidemment, ce sont là des problèmes de riches en ondes que la population de Chandler n'a pas encore. Mais pour que Chandler et toutes les communautés qui lui ressemblent puissent sortir un jour de leur indigence radiophonique, il faut au moins leur fournir des éléments théoriques clairs pour que leur réflexion ressemble plus à une réponse à leurs besoins réels qu'à une autre réflexion du miroir à alouettes.

Rassemblant dans un drôle de collage ces quatre dimensions (aspects) de la radio éducative et les six objectifs que la radio éducative devrait viser selon le sous-comité, ce dernier nous propose donc la définition suivante de la radio éducative:

> "Une radio dont la mission est <u>éducative au sens large</u> (3) et qui est un lieu privilégié de l'expression régionale.

---

(1) Karl-Erika Lundevall, <u>Le projet du gouvernement suédois sur l'avenir de la radio et de la télévision</u>, I.R.K., 1978 in <u>La radio éducative dans le monde</u>, op. cit. p. 61.

(2) Samuel C.O.Holt, <u>The Public Radio Study Report</u>, New York, Corporation for Public Broadcasting, Avril 1969.

(3) C'est moi qui souligne.

> Elle doit viser des auditoires spécialisés, fournir une programmation contemporaine et vérifier constamment l'utilité et la pertinence de sa programmation. Elle produit des émissions scolaires, culturelles, d'animation et d'information auxquelles s'intègre un processus de rétroaction. Elle a comme effet d'accroître l'accessibilité à l'éducation permanente et représente un instrument actif de développement régional qui favorise la mise en commun inter-régionale."(1)

Le sous-comité considère donc assez étrangement que la production et la diffusion d'émissions scolaires fait partie d'une mission éducative au sens large. Il faut sans doute comprendre que dans un lot qui comprend et du "strict" et du "large", c'est le large qui l'emporte pour l'appellation contrôlée?! Mais on hésite un peu quand on constate quatre pages plus loin (p. 67) que le sous-comité définit l'aspect culturel d'une programmation éducative au sens large comme étant lié à l'acquisition de connaissances... éducatives au sens large! Si la définition d'un des contenus correspond à la définition du contenant, que deviennent alors les autres contenus?

3.2. Les vacuums en programmation éducative

Après avoir ainsi plus ou moins défini la radio éducative, le sous-comité retourne sur le terrain dans le chapitre suivant pour vérifier (2) dans quelle mesure les quatre aspects (scolaire, culturel, animation, information) de sa définition de la radio éducative se retrouvent dans l'univers concret de la

---

(1) La radio éducative au Québec, op. cit. p. 63.

(2) C'est une façon de parler bien sûr, puisque le sous-comité ne signale nulle part qu'il aurait eu en main une analyse du contenu des programmations radiophoniques.

radio québécoise. Le sous-comité décerne quelques médailles au passage (à Radio-Canada pour son aspect culturel, aux radios communautaires pour leur aspect animation) et procède à quelques excommunications sommaires (le culturel de Radio-Canada ... n'est pas éducatif!).

> " En somme", de conclure le sous-comité,"l'aspect éducatif de la radio pour le citoyen varie énormément selon le territoire qu'il habite et règle générale il ne constitue qu'une mineure dans la programmation radiophonique." (1)

Je retiens surtout de ce survol impressionniste, malgré son évidente justesse dans ses grandes lignes, qu'il permet au sous-comité de mettre en évidence un ensemble de vacuums éducatifs dans la programmation radiophonique, vacuums qu'une radio éducative pourrait présumément combler.

3.3. Les rôle de la radio par rapport au système scolaire

Après ce coup d'oeil sur le système radiophonique, le sous-comité se penche sur le système scolaire pour "(...) en faire un bref survol en insistant sur les réalisations et les besoins qui pourraient intéresser une éventuelle radio éducative". Mais avant de procéder, le sous-comité nous présente quelques caractéristiques de la radio qui, semble-t-il, "(...) lui permettent de fournir un apport original à la démarche éducative."(2). La liste n'est malheureusement pas très convaincante.

---

(1) La radio éducative au Québec, op. cit. p. 83

(2) Idem, pp. 85-86.

3.3.1. L'apport spécifique de la radio éducative à la démarche éducative

Le sous-comité nous dit d'abord que la radio "(...) permet de décupler, à très peu de frais, l'effet éducatif produit par l'enseignement oral en rejoignant une clientèle beaucoup plus vaste." C'est, autrement dit, l'argument qui veut que l'utilisation des ondes va permettre de multiplier le nombre de personnes rejointes par l'enseignement. Cet argument révèle, selon moi, l'ignorance ou le refus de voir que le système scolaire et le système des médias s'appuient sur des motivations différentes. Le commentaire que je faisais à propos de cet argument lorsqu'il est appliqué à la télévision, me semble tout aussi valable lorsqu'il s'agit de la radio. On n'a qu'à substituer radio à télévision à chaque fois que ce mot se présente dans le texte:

> "Le raisonnement en faveur de la télévision s'appuie évidemment sur le grand nombre de personnes rejointes simultanément par la télévision en circuit ouvert. Cet argument peut facilement devenir spécieux, car plus on se réfère aux masses rejointes par la télévision, moins il s'agit d'étudiants (au niveau de l'attitude face à la télévision), même au sens très large du terme. La récente étude du Service de recherche de Radio-Québec sur les attentes des téléspectateurs québécois à l'égard de la télévision (Gousse et Daigneault 1980) vient le confirmer, si jamais c'était encore douteux: la télévision qui rejoint le plus de téléspectateurs est celle qui diffuse les contenus les moins éducatifs et que les téléspectateurs (les relaxants et les hédonistes, pour reprendre les catégories de Gousse et Daigneault) regardent fondamentalement pour se divertir."(1)

---

(1) Robert Saucier, "L'utilisation de la télévision en éducation des adultes", in Revue des sciences de l'éducation, vol. VII, no 3, automne 1981, pp. 437-438.

Si cependant le sous-comité pense à l'enseignement à distance lorsqu'il veut ainsi "décupler à très peu de frais l'effet éducatif de l'enseignement oral", je réserve mon commentaire pour y revenir spécifiquement plus tard.

Argument numéro 2: "La radio peut servir d'élément enclencheur à la démarche d'apprentissage dans un cours, le texte imprimé permettant de compléter cette démarche". Je suis obligé de me citer encore une fois tellement l'argument est classique et tellement ma réponse demeure la même. Les lecteurs sont priés de lire radio lorsque c'est écrit télévision puisque la situation est exactement la même:

> " On a bien constaté l'utilité de la télévision dans la présentation de certaines matières qui se prêtaient mal à l'enseignement par un professeur ou dans la démonstration de certains événements lointains, mais l'univers scolaire des adultes est en général tellement fragmenté au niveau des matières et des horaires que la télévision en circuit ouvert ne répond de toute évidence pas aux besoins réels. La vidéocassette serait, le cas échéant, la technologie éducative qui aurait la souplesse d'utilisation nécessaire pour répondre à cette demande éclatée." (1)

L'argument numéro 3 veut que "la radio peut faciliter la participation à la démarche éducative davantage que l'imprimé", ceci apparemment à cause de l'écoute en groupe et des "lignes ouvertes". Je dois dire que je ne vois pas tellement en quoi cela est plus "participatif" que la "lecture en groupe" suivie d'un échange avec le professeur...?

---

1) Robert Saucier, "L'utilisation de la télévision en éducation des adultes, op. cit. p. 437.

L'argument numéro 4 dit que, tenez-vous bien, "comme le livre, la radio permet l'acquisition de connaissances." Que puis-je dire, sinon qu'on l'espère bien, car autrement on se demande pourquoi on serait en train de se casser la tête.Mais comme caractéristique-du-médium-radio-permettant-de-fournir-un-apport-original-à-la-démarche-éducative, c'est pas fort, fort!

L'argument numéro 5, quant à lui, veut que "la radio éducative est en mesure de se donner la mobilité et la légèreté requises pour se rapprocher des communautés de base et pour répondre à leurs besoins spécifiques, ce qui est impossible pour la télévision à cause des moyens techniques impliqués". Bon! Si je ne me trompe pas, on vient de sortir des apports spécifiques de la radio à la démarche éducative et on est en train de comparer la radio à la télévision, comme si l'objet du débat était de faire un choix entre ces deux médias...!

L'argument numéro 6 fait directement référence à l'utilisation de la radio en enseignement à distance. Je reviendrai plus loin à cet argument de façon spécifique.

L'argument numéro 7 dit que "la radio éducative peut s'alimenter à une banque de ressources diversifiées et de grande qualité", ce qui ne la distingue en rien de l'imprimé, vous en conviendrez facilement avec moi. Il dit également que "son envergure nationale lui confère une vision étendue des besoins de toute la collectivité québécoise". Là, on hésite un peu. Il y a un instant, la radio éducative se différenciait de la télévision éducative par son aptitude à se rapprocher

des communautés de base et à répondre à leurs besoins spécifiques; puis voilà qu'elle a en même temps l'envergure nationale pour répondre aux besoins de toute la collectivité québécoise. Que voilà une institution qui aurait en même temps des vertus reposant sur des bases un peu contradictoires!

Le dernier argument (le huitième) veut que la radio éducative permet à l'institution qui l'utilise de communiquer avec ses élèves ou ses étudiants. Cela me semble d'un intérêt vraiment marginal. Quand les cours du soir sont annulés dans un Cegep ou une Université à cause de circonstances exceptionnelles comme une forte tempête de neige par exemple, un simple communiqué sur les ondes radiophoniques privées ou publiques fait l'affaire. On n'a sûrement pas besoin d'un réseau de radio éducative pour rendre ce genre de services.

Et c'est tout. Si l'essentiel de l'apport spécifique de la radio éducative à la démarche éducative consiste à être aussi bonne que l'imprimé et plus souple que la télévision, je dois dire que, ou bien on n'a pas réussi à dégager la vraie personnalité éducative de la radio, ou bien la radio manque tout simplement de personnalité éducative.

3.3.2. La radio éducative et particulièrement, l'éducation des adultes

Après cet exercice plutôt raté, le sous-comité passe rapidement en revue les divers paliers du système scolaire pour dégager ce qu'il serait possible de faire avec la radio à

chaque palier. Au primaire, il faudrait des émissions "très bien faites et peu nombreuses". Au secondaire, il faudrait faire peu d'émissions, mais de très haute qualité pour animer et cultiver les "teens" (sic). Le collégial quant à lui est considéré comme un "groupe-cible restreint" qui n'écoute presque plus la radio" - ce qui est une affirmation totalement erronée (1), soit dit en passant - mais qui pourrait constituer "une clientèle privilégiée pour la banque de productions ou d'acquisitions". Dans la page que le sous-comité consacre aux universités, je réussis à comprendre qu'elles sont "un lieu privilégié de bouillonnement socio-culturel qui influence fortement son environnement", mais que leur principal problème est "celui de l'accessibilité de la population en général aux sources privilégiées de savoir qui sont ces institutions", quoique "le perfectionnement des maîtres répartis sur le territoire serait une possibilité"!? Enfin, dans deux pages étranges (101-102), sous le titre de "La radio et l'industrie de la formation", on apprend que "pour les gens qui n'ont pas les prérequis demandés par le système d'éducation", la radio éducative pourrait donner de l'"information sur les ressources institutionnelles". Comprenne qui peut!

Enfin, le sous-comité en vient à la conclusion que "(...) pour le système d'éducation l'on doive privilégier une radio éducative orientée principalement vers l'éducation des adultes et la formation des maîtres". Si la pertinence de la formation radiophonique des maîtres est affirmée sans qu'une seule ligne vienne la justifier, au moins, il y a deux pages consacrées

(1) Un sondage auprès des élèves de 6 collèges de la région de Montréal réalisé en 1977 "(...) tentait d'établir les préférences des étudiants à l'égard des différents médias (radio, disque, télévision, cinéma, lecture,...). Or, contrairement à une croyance populaire qui qualifie nos jeunes de "téléphiles", les étudiants privilégient nettement l'audio (musique) par rapport au visuel (lecture) et à l'audio-visuel (télévision) dans le quotidien. Seuls ou en groupe, ils écoutent de la musique sur disques, sur cassettes et à la radio". Les étudiants du collégial: leur perception de l'audio-visuel, rapport du groupe de recherche sur l'intégration de l'audio-visuel en situation d'apprentissage, recherche subventionnée par la Direction générale de l'enseignement collégial, janvier 1978, pp.72-73.

à l'éducation des adultes, eux "(...) qui ont souvent le plus difficilement accès aux services éducatifs institutionnels, à cause de leur disponibilité plus restreinte". L'utilisation d'une radio éducative pour l'éducation des adultes aurait cinq avantages selon le sous-comité.

D'abord, "s'attaquer aux problèmes de l'analphabétisme fonctionnel".(1) Affirmer cela,c'est encore une fois croire, en dépit de toute l'évidence du contraire, que les gens écoutent la radio de la même façon qu'un étudiant choisit les cours qui l'intéressent à l'intérieur du répertoire de cours offerts par l'Université. Comment peut-on sérieusement faire l'hypothèse qu'un "analphabète fonctionnel" et un "maître" par exemple, dont les aspirations scolaires et culturelles sont on ne peut plus différentes, vont tous deux écouter la même radio éducative. Passe encore pour le maître qui, fortement autonome dans ses apprentissages, pourra, faisant fi du comportement habituel des auditeurs de la radio, considérer son poste comme un moyen éducatif et "pitonner" à l'heure voulue,là où il faut sur la bande, pour prendre son cours ou son "appoint à son cours.". Mais pour les analphabètes fonctionnels (qui sont beaucoup plus pesants dans la balance statistique que tous les maîtres réunis) comme pour l'ensemble de la population, une station de radio n'est pas une grande surface où une multitude de personnes très différentes trouvent toutes ce qui leur convient personnellement; c'est plutôt un grand magasin où beaucoup de monde trouve la même chose, seuls quelques farfelus sentant le besoin de faire le détour par l'épicerie fine.

---

(1) J'ai déjà analysé à fond la relation possible (ou impossible) de la télévision avec l'alphabétisation. Voir Télévision et alphabétisation: expériences américaines et britanniques dans une perspective québécoise", in Communication Information, vol. 4, numéro 2, hiver 1982, p. 92-108. J'y parle surtout de télévision bien sûr, mais aussi un peu de radio (p. 101) et de toute façon, dans l'ensemble, les considérations que j'y faisais s'appliquent également à la radio.

Bref, ça me semble assez innocent comme raisonnement de croire qu'on pourrait combler un ensemble de vacuums éducatifs très diversifiées sur une seule radio. Contrairement à ce que prétend le sous-comité, à savoir que:

> "La plupart des stations de radio qui opèrent au Québec sont soumises à la loi de la rentabilité et de ce fait doivent s'adresser à de larges bassins de population rarement homogènes, socio-économiquement ou culturellement." (1)

je suis convaincu que le fait d'écouter une même station de radio est à la fois un facteur et un indicateur d'une certaine homogénéité culturelle. Par conséquent, je ne vois guère comment une seule radio éducative ou pas, pourrait avoir dans une même journée, des auditeurs parfois jeunes, parfois adultes, du primaire (ou alphabétisation ou éducation de base) à telle heure, du secondaire à telle heure, du collégial à telle heure, comme si les affinités culturelles ne jouaient pas pour provoquer une certaine identification doublée d'une relative fidélité à la programmation que présente une station, ou deux, ou trois tout au plus. Et dans le cas des adultes, les affinités culturelles dont il est ici question ont tendance grosso modo à correspondre aux grandes tranches de la scolarité initiale.

Lorsque les animateurs sociaux de tout acabit évoquent de dangereuses "machines à sous" culturelles qui draguent, droguent et abâtardissent le peuple avec leurs produits, pour expliquer les fréquentations culturelles de la majorité de la population, ils manifestent en fait leur incompréhension des mécanismes d'élaboration de la culture populaire. Sans compter la possibilité d'un mépris culturel inconscient pour

---

(1) La radio éducative au Québec, op. cit. p. 123.

de grands groupes sociaux qui ont malheureusement la tare (et le tort, semble-t-il...) de ne pas faire partie des strates culturelles "éclairées" dont sont issus ces animateurs. Quoi qu'il en soit, le sous-comité néglige certainement le fait que la radio est un médium de masse (au sens du grand nombre, en tout cas) qui loin de nier la culture populaire, ne s'actualise en fait que dans un contact étroit avec celle-ci. Les produits culturels diffusés par la radio ne sont en effet que cela, des produits disponibles sur le marché des biens culturels médiatisés, tant que le public, en tant que groupe social de référence, n'est pas intervenu activement dans le processus de communication, pour transformer ces produits, en les utilisant, pour qu'ils deviennent des symboles expressifs dans l'activité culturelle.(1)

Toutes ces considérations doivent sans doute ennuyer profondément les habitants de régions comme Chandler où les gens sont tellement captifs d'une ou deux stations qu'ils finissent par... s'en évader; mais on conviendra que dans leur cas, ce n'est même pas un problème de radio éducative qu'ils ont, c'est un problème de radio tout court!

Les quatre autres avantages qu'aurait la radio éducative en formation des adultes selon le sous-comité, sont, pour peu qu'ils soient explicités (et vous avez bien deviné, ils ne le sont pas!), tous liés à l'enseignement à distance.

---

(1) J'ai déjà exploré ce problème dans mon Avis sur l'ordonnance de la Régie des services publics relative à la programmation éducative de Radio-Québec, op. cit., pp. 23-26. L'univers de la radiodiffusion est, à cet égard comme à bien d'autres, comparable à celui de la télévision.

Pour une présentation particulièrement bien détaillée de cette analyse de la culture populaire en tant que processus de communication, voir Martin Laba, Making Sense: Expressiveness, Stylization and The Popular Culture Process, Department of Communication, Simon Fraser University, B.C., présenté au congrès annuel de l'Association canadienne de communication, Ottawa, juin 1982.

3.3.3. La radio éducative et la formation à distance

Cette radio éducative permettrait donc de:

. supporter l'enseignement à distance
. favoriser l'accessibilité pour les personnes qui sont en situation d'inaccessibilité
. utiliser les personnes-ressources du système scolaire réparties à la grandeur du territoire
. faire connaître les spécialistes du milieu et identifier les personnes qui sont prêtes à collaborer.

J'avoue que ça me semble assez schizophrène pour un groupe de personnes qui sont supposées être en train de nous démontrer que la radio éducative serait une bonne chose pour les Québécois, particulièrement les adultes québécois, que de nous donner comme seule justification pour l'établissement de cette radio, le fait qu'elle pourrait être utile à l'enseignement à distance. Cela ressemble étrangement à de vieilles histoires de boeufs et de charrues dans le désordre. Bien sûr, une fois qu'on a une radio éducative, aussi bien s'en servir pour l'enseignement à distance; mais comment peut-on sérieusement essayer de justifier un pareil investissement culturel/éducatif en disant en fin de compte que, une fois qu'on aurait cette radio, ce serait moins pire de ... l'utiliser à tout prix que de la laisser s'empoussiérer? Car c'est bien de cela qu'il s'agit selon moi. Pour l'instant, nous n'avons aucune institution d'enseignement à distance qui revendique impérieusement l'établissement d'une radio éducative québécoise pour pouvoir pleinement jouer son rôle. De toute façon, ce serait vraisemblablement une bataille d'arrière-garde, si on en croit le récent bilan du très

crédible Tony Bates, directeur du "Audio-Visual Media Research Group ", de l'institut de technologie éducative de l'Open University:

> "(...) dans mon institution, le plus important développement pendant ses douze premières années d'existence a été celui de la modeste cassette audio.
>
> (...) l'Open University produit déjà plus de matériel pour utilisation sur cassettes qu'à la radio. De plus, au delà du tiers (38%) des étudiants qui écoutent les programmes radio le font par enregistrement.
>
> (...) les étudiants aiment les cassettes audio. Dans une majorité de cours, elles sont considérées (par les étudiants) comme étant la composante la plus utile du cours après les textes imprimés, (...) Les aspects qui plaisent aux étudiants sont leur commodité (ils peuvent utiliser les cassettes à n'importe quel moment où ils ont envie d'étudier), le contrôle que les étudiants ont sur celles-ci (ils peuvent faire jouer des parties de la cassette aussi souvent ou aussi peu souvent qu'ils en ont besoin), et leur aspect informel. Les étudiants font souvent le commentaire à l'effet que les cassettes créent une situation semblable à celle d'avoir l'auteur du cours comme tuteur dans leur propre chambre, une qualité qui semble faire défaut dans les programmes radio." (1)

La différence entre le fait de tenir compte de ce genre de données témoignant de la situation réelle des étudiants à distance, et le fait de ne pas en tenir compte, correspond exactement à la différence entre une écologie des médias en éducation et un développement sauvage et à tout prix de ces mêmes médias.

---

(1) Tony Bates, "Trends in the Use of Audio-Visual in Distance Education Systeme, in Johns S.Daniel, Martha A.Stroud, John R.Thompson, Learning at a Distance, A World Perspective, Athabaska University, International Council for Correspondance Education, Edmonton, 1982. Paper 2, pp. 11-12.

3.4. Bref

Quant au reste, le sous-comité est tellement peu disert qu'on se sent presque gâteux de ne pas embrasser les "évidences" avec lui.

> "Pour les autres aspects, soit la culture, l'animation et l'information, la radio éducative pourrait combler les espaces laissés vacants par la radio généraliste ainsi que par le système d'éducation, dépendant des besoins de chaque région." (1)

Inutile de tourner la page, c'est ça qui est ça! Apparemment, on devrait comprendre à demi-mot. Mais quant à moi, je ne me résigne pas à considérer qu'on vient là de définir une éventuelle radio éducative québécoise. On dirait plutôt une branlette pour tromper son impatience en attendant la récréation (qui consistera bien sûr à décider comment on mettra sur pied cette belle radio). A la fin de sa longue étude historique sur le développement de la radio et de la télédiffusion éducative aux Etats-Unis, Robert J. Blakely pose des questions fondamentales qui sont justement celles auxquelles le sous-comité n'a pas répondu:

> "Quels services essentiels peut-on fournir à la société en général qui sont plus que des compensations pour les limites et les déficiences dans ce qui existe déjà?
>
> Quels services essentiels peut-on fournir au monde de l'éducation qui seraient plus que des compensations périphériques ou à court terme pour les limites et les déficiences des services éducatifs traditionnels?" (2).

---

(1) La radio éducative au Québec, op. cit. p. 104.

(2) Robert J. Blakely, To Serve the Public Interest, op. cit. p. 235.

Mes réticences face à la minceur du travail de définition de la radio éducative que nous offre le sous-comité sont d'ailleurs partagées par certains participants à la table ronde que le sous-comité avait réunie les 16 et 17 novembre 1978 pour obtenir les réactions d'un groupe de personnes des milieux de la radiodiffusion, de l'éducation et de la radio communautaire au modèle de la radio éducative préparé par le sous-comité. Un des participants à cette table ronde déclarait par exemple:

> "On fait l'inventaire de ce qui se fait, de ce qui ne se fait pas, mais j'en viens à la conclusion que finalement la définition d'une radio éducative au Québec, c'est par la négative. On pense qu'il ne se fait pas tout ce qui pourrait se faire, et l'on se dit: Voici ce qui devrait représenter un réseau de radio éducative au Québec en même temps qu'on reproche à la plupart des stations de radio qui opèrent au Québec de suivre la loi de la rentabilité et de vouloir s'adresser à de larges besoins de population.
>
> Pour la définition et l'identification des besoins, on semble justement vouloir aussi s'adresser à toutes sortes de monde, de bassins de besoins, tel que définis dans le rapport, également très vastes.
>
> Même si on veut mettre l'accent sur les problèmes régionaux ou sur les besoins locaux, je ne vois plus très bien quelle sorte de structure pourrait répondre à tous ces besoins en même temps." (1)

Mais tout heureux de sa performance, le sous-comité n'a quant à lui pas de préoccupation plus immédiate que de se bousculer vers la sortie, côté cour de récréation.

---

(1) Table ronde sur la radio éducative au Québec, op. cit., pp. 71-72.

3.5. Un modèle d'organisation de la radio éducative québécoise

On nous présente donc six modèles d'organisation qui semblent plausibles aux membres du sous-comité. Ces modèles se situent sur un continuum qui va de la forte centralisation à la décentralisation. Cet éventail de possibilités permet effectivement de bien saisir les avantages et les désavantages respectifs de chacun des modèles en tenant compte de la réalité québécoise. Le sous-comité favorise ce qu'il appelle le "système décentralisé fonctionnellement", dont la "caractéristique principale lui vient de l'autonomie de ses stations constituantes à l'intérieur d'une structure qui se veut unifiée". Ce système comprendrait un organisme national qui s'occuperait d'implantation, d'orientation et de coordination; les régions constituantes pourraient contrôler cet organisme national qui serait en plus responsable d'une banque nationale de documents sonores. La production et la diffusion d'une programmation à caractère majoritairement régional serait la responsabilité des stations régionales.

Je n'insiste pas sur cet aspect du rapport du sous-comité . C'est un bon instrument de réflexion et de discussion sur l'éventuelle organisation d'une radio éducative québécoise. Mais c'est malheureusement trop près de l'actualisation de cette radio quand on est surtout préoccupé de réfléchir à sa pertinence pour le monde de l'éducation.

3.6. La radio éducative et les radios communautaires

Le sous-comité consacre quelques lignes aux relations qui devraient s'établir avec les radios communautaires. Essentiellement, il s'agirait de soutenir ces radios en leur confiant, par exemple, la réalisation (i.e. la production) d'une partie de la programmation régionale, ou encore en leur permettant de puiser une partie de leur programmation à même le réservoir des productions de la radio éducative. La question méritait plus que quelques lignes à mon avis. Quatre ans après le rapport du sous-comité, quand on se demande comment bâtir l'avenir des communications au Québec, on doit encore déplorer que:

> " La radio communautaire n'aurait qu'un impact limité à l'heure actuelle, au dire de plusieurs observateurs. Nous ne possédons d'ailleurs pas de données précises quant à cet impact et il nous faudrait adapter nos techniques de mesure d'écoute pour le faire sur une base régulière et de façon économique pour cette nouvelle forme de radio, souvent à faible puissance.
>
> (..) Les politiques du Québec en matière de radio sont soit peu articulées (médias communautaires), soit inexistantes (radio éducative,...)."(1)

Je n'ai certes pas, quant à moi, d'opinion ferme sur les radios communautaires (2) et sur d'éventuelles relations entre celles-ci et la radio éducative. Mais il me semble qu'on devrait mieux s'assurer, lorsqu'on est ainsi sur le point de proposer une multiplication d'institutions publiques, qu'on

---

(1) Bâtir l'avenir,Bilan et perspectives sur la recherche et le développement en communication au Québec, ministère des Communications, Québec, 1982, p.66.

(2) Je ne saurais cependant tarder à en avoir au moins une ébauche puisque je suis en "participation observante" dans une de ces radios, CINQ-F M, depuis quelque temps. Je compte même réaliser cet hiver, en collaboration avec quelques personnes dont des étudiants en communication à l'U.Q.A.M., si tout se déroule comme prévu,un sondage sur l'auditoire de cette station.

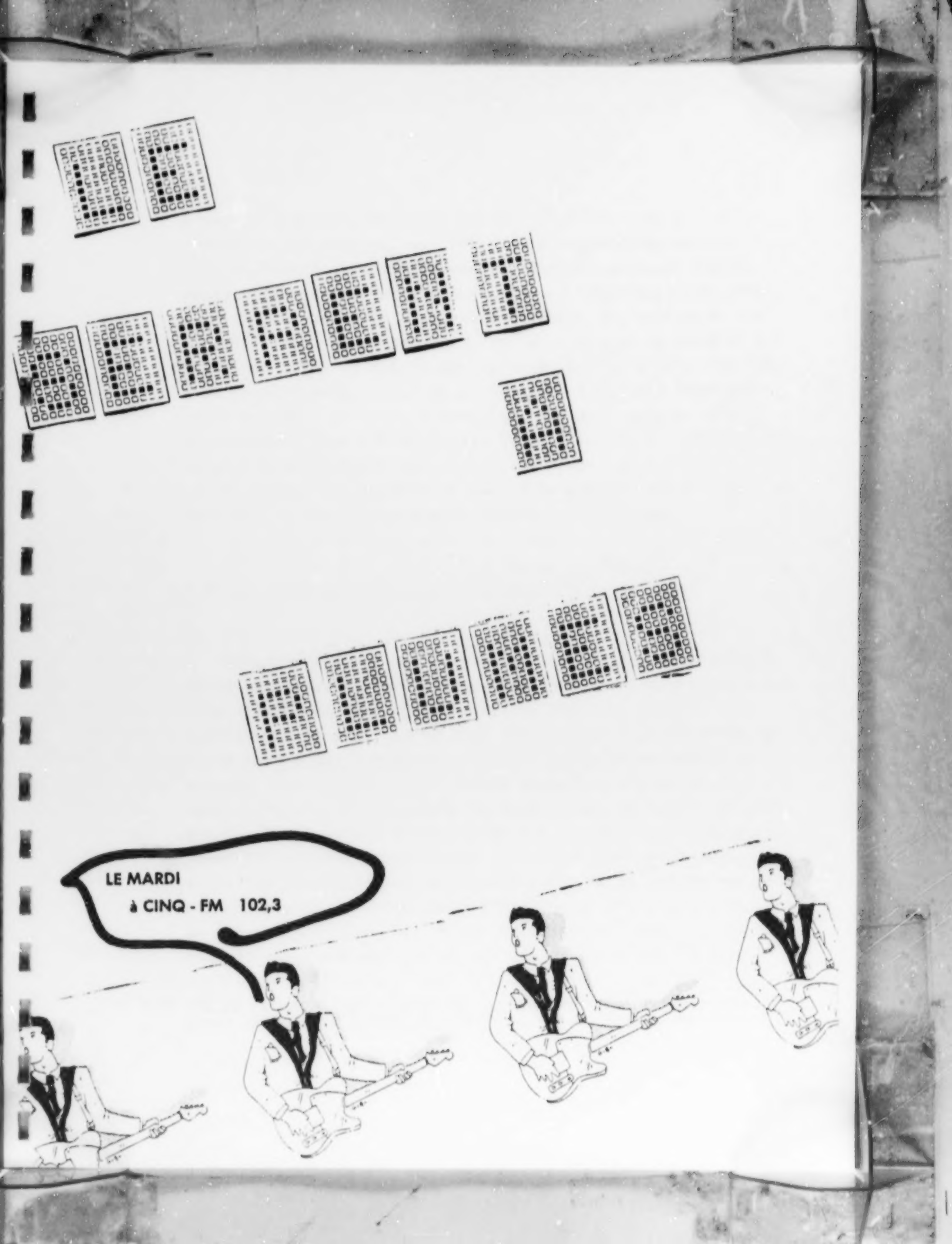
LE MARDI
à CINQ - FM 102,3

n'est pas en train d'installer une concurrence malsaine entre des organismes qui se recouperaient dans leur manque de spécificité. De toutes façons, le développement des radios communautaires est tellement récent (en même temps que déjà suffisamment accompli) qu'on souhaiterait que quelqu'un, le ministère des Communications sans doute, fasse un premier bilan. Tout ce qu'on a à se mettre sous la dent pour l'instant, à ma connaissance, c'est un sondage sur une radio communautaire qui date de 1976 et dont les résultats en plus d'être peu fiables, sont difficilement interprétables.(1). Ce serait bête en fin de compte que ce soit justement le caractère local de ces radios qui empêche le public de prendre connaissance de leur action sur l'ensemble du territoire québécois.

3.7. La radio éducative et la télévision éducative

Un autre élément de l'organisation de la radio éducative telle que proposée par le sous-comité mériterait une réflexion plus approfondie que ce qu'on trouve dans le rapport. Sans nous fournir d'explication pour son choix, le sous-comité déclare que la radio éducative devrait jouir d'une totale autonomie administrative (existence juridique distincte) au même titre que le secteur de la télévision. Je trouve étrange que le même sous-comité qui invoquait plusieurs avantages présumés de la radio éducative en formation à distance pour justifier le développement de ladite radio, ne se penche pas plus sérieusement sur la nécessité d'une coordination multi-média en formation à distance. Or, il ne m'apparaît pas du tout évident que c'est en multipliant les institutions fortement

---

(1) Richard Parent, L'auditoire des media communautaires, Service du développement des media, ministère des Communications du Québec, novembre 1976.

autonomes qu'on va s'assurer la coordination multi-media tellement nécessaire dans cette même formation à distance dont on se réclamait il y a un instant pour justifier l'implantation d'une radio éducative au Québec.

3.8. Conclusion

C'étaient donc là mes commentaires sur les travaux du sous-comité numéro 2 sur la radio éducative, particulièrement en ce qui a trait au volume 3, La radio éducative au Québec: sondage et entrevues, et au volume 1, La radio éducative au Québec. Par ailleurs, le volume 4, La radio éducative dans le monde m'est apparu comme un instrument très intéressant pour parvenir à une meilleure compréhension de notre réalité médias/éducation par le simple jeu des similitudes et des différences avec ce qui se fait ailleurs. Malheureusement, il semble que dans ce cas comme dans celui du sondage, soit que le travail ait été fait de façon complètement parallèle, soit qu'il ait été très mal digéré, le résultat est le même en ce sens qu'on n'en voit pas l'impact dans le rapport final du sous-comité. Quant à la table ronde de personnes "expertes" invitées à réagir au modèle de radio éducative proposé par le sous-comité (cf. volume 2), j'en ai cité divers extraits ici et là qui permettent de voir que les réactions allaient très souvent du côté d'un doute intellectuel bien étoffé, contrairement à ce qu'on aurait pu soupçonner pour une agréable discussion qui se tenait en 1978, avant-la-crise donc!

Je résumerai ma pensée en disant que dans l'ensemble, le sous-comité ne semble pas comprendre la nature du lien ténu qui peut parfois s'établir entre la radio et l'éducation.

Comme il ne comprend pas que ce lien est tout en nuances, on ne s'étonne pas que le sous-comité y aille de multiples suggestions "généreuses" mais naïves, puisque son raisonnement est bancal.

4. Le rapport Rocher

Ce qui nous amène au dit "rapport Rocher", publié en janvier 1980 par le comité de travail du C.M.P.D.C. "sur l'opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif pour le Québec". La première partie (de cinq) du mandat de ce comité consistait effectivement à étudier cette opportunité.

4.1. L'opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif

Cette partie du mandat, nous dit-on, "(...) fut traitée en priorité: elle constituait la clé de voûte et l'assise du déroulement des travaux subséquents du comité ". Cependant, à la ligne suivante, le comité ajoute candidement: "A priori la pertinence, voire la nécessité de la mise sur pied d'une telle radio pouvait nous sembler évidente. Nous avons cependant voulu réunir les données objectives qui permettraient de les mieux établir et démontrer". (p. 5) Autrement dit, on est convaincu que c'est opportun et nécessaire, et on va aller chercher les données pour le démontrer!

Or, les données en question sont celles recueillies par les deux sous-comités dans leurs divers travaux. Je crois avoir suffisamment démontré que ces données n'ont certainement pas prouvé l'opportunité et la nécessité d'une radio éducative pour le Québec. Mais convaincu comme il l'est le comité traverse ces données à la vitesse du son (croyant sans doute que c'est approprié pour une réflexion sur la radio) et y aperçoit des (mirages de) preuves.

Par exemple, après avoir survolé en rase-mottes le contenu éducatif de la radio telle qu'elle existe actuellement au Québec, le comité conclut d'abord avec justesse et nuances que, "En bref, la radio accessible à l'ensemble de la population au Québec est essentiellement une radio générale où les préoccupations éducatives sont inégalement présentes, et il n'existe pas de service général de radio éducative comme on en trouve dans divers autres pays". (p.15) Mais à la page suivante, ça devient:"Ayant constaté la trop (c'est moi qui souligne) petite part qui revient à la programmation à teneur éducative, voire culturelle, au sein de la programmation radiophonique générale (...)"(p. 16).Qu'est-ce qui a bien pu se produire entre les deux pages pour qu'on passe ainsi d'une description réaliste à un jugement de valeur fortement appuyé, mais... sur rien, je me le demande encore. On se retrouve donc à notre point de départ, le comité est... convaincu! Mais toujours pas convaincant.

De même, après avoir affirmé sobrement que le sondage de Sorecom sur les comportements et attentes de la population à l'endroit de la radio n'est qu'un "(...) indice d'un certain désir de la population de compter la radio parmi les médias susceptibles de lui offrir plus de contenu éducatif "(p.18),

le comité revient à la charge beaucoup plus vigoureusement et pontifie: "(...) nous avons constaté que les citoyens désirent obtenir de la radio une plus-value culturelle qu'ils n'y trouvent pas. Les auditeurs n'ont ni les programmes, ni les infrastructures nécessaires pour répondre à leurs besoins. Il y a une grande disparité entre les attentes de la population et ce que leur offre la radio actuelle. D'où la nécessité d'intervenir et de mettre en place des ressources complémentaires pour répondre aux désirs des Québécois de bénéficier d'une radio au caractère éducatif plus nettement affirmé." (p.21) Quel bel enthousiasme développeur, mais cette interprétation n'est malheureusement pas du tout justifiée par le sondage en question. On n'y a jamais demandé aux gens s'ils étaient insatisfaits de la radio actuelle. Par ailleurs, comment peut-on affirmer si gaillardement que les gens sont en attente de mieux (le mieux étant évidemment associé à la radio éducative) quand les données recueillies démontrent justement que les gens fréquentent si peu celles (i.e. Radio-Canada et certaines radios communautaires) qui jouent le plus à l'heure actuelle ce rôle de radio éducative? Cela étant d'ailleurs particulièrement vrai pour la bande MF, là où Radio-Canada se rapproche le plus d'une véritable radio éducative, tout en étant particulièrement peu écoutée.

L'étude de l'opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif (qui devrait être, rappelons-le, la clé de voûte des travaux subséquents du comité) est donc en réalité évacuée sommairement au profit des convictions profondes du comité. Enfin, quand le comité déplore le faible niveau culturel de la programmation radiophonique en général, je suis bien sûr d'accord <u>personnellement</u> avec cette critique puisque je fais probablement partie, en gros, de la même

strate socio-culturelle que les membres du comité. Que des gens de bon goût, quoi! Mais cela ne devrait pas nous amener à oublier, contrairement à ce que fait le comité, que la loi du profit qui régit les entreprises commerciales va de pair avec la loi de l'offre et de la demande. Et donc, que s'il y avait tant de gens qui demandent mieux (lire: la radio éducative), il y a longtemps que les nombreuses radios privées qui crèvent de faim se seraient précipitées pour faire des offres à cette demande.(1) Un dernier commentaire là-dessus: c'est beaucoup trop facile et surtout inopportun de rejeter ainsi à tout propos le dépit culturel que l'on ressent face à la société sur de méchants épouvantails économiques. Ça devrait être interdit une fois pour toutes afin que la critique sociale progresse un peu plus vite.

4.2. L'éducation dans la société contemporaine

Ayant ainsi liquidé de façon satisfaisante, à ses yeux du moins, l'ennuyante question de l'opportunité de la mise sur pied d'une radio éducative québécoise, le comité s'attarde longuement à vaincre les dernières résistances au présumé à-propos de cette mise sur pied en l'enrobant d'un vertueux discours généreusement arrosé d'Illusion-Sauce Unesco sur l'éducation, permanente comme l'oblige le droit d'apprendre, dans une société continuellement en évolution technologique où les médias peuvent servir d'appoint pour que l'homme d'ici apprenne à apprendre. Vous aurez compris au style de la phrase précédente

---

(1) "En 1979, (...) près de 40% des entreprises de radio du Québec enregistrait des pertes avant impôts. En 1980, la situation n'a guère changé, le nombre de stations en déficit ayant atteint un nouveau sommet en terme absolu, soit 36 stations sur 86 ou 42% des effectifs de l'industrie." Richard Gagné, La radio privée au Québec: une industrie malade, ministère des Communications du Québec, 1982, p. 8.

ce que je pense du discours en question quand il s'agit de réfléchir sur l'implantation éventuelle d'une radio éducative. Je serai quand même plus explicite sur certains points où le comité manifeste clairement ses illusions sur les possibilités éducatives des médias. Le comité dit par exemple:

> "Ce ne sera que par le biais d'une distribution sociale résolument corrective des moyens et des efforts éducatifs que le Québec pourra alors enregistrer des progrès dans l'abolition des inégalités entre les individus et les groupes". (p.33)

Puis il ajoute un peu plus loin:

> "Le monde de la communication de masse, la technologie des mass média sont à notre portée. Le Québécois les a maîtrisés. Il lui reste à les utiliser en faisant que leur contenu corresponde à ses besoins, à ses désirs et à ses aspirations et en sachant les adapter aux rapides changements qu'il traverse". (p.38)

Et insiste de plus belle:

> "Le Québec (...) vit dans une ère technologique qui met à sa disposition une pléiade d'instruments de communication qui peuvent facilement s'adapter à ses besoins éducatifs". (p.39)

C'est le vieil argument qui veut que l'utilisation des mass média va favoriser "l'accès à l'éducation pour tous". J'ai déjà dit clairement ce que je pensais de cet argument le plus souvent fallacieux qui prétend en quelque sorte que la diffusion va à elle seule entraîner l'égalité dans l'utilisation [1]; en outre, je trouve que le temps qui passe ne fait

---

(1) Robert Saucier, "L'utilisation de la télévision en éducation des adultes"; op. cit., particulièrement pp. 438 à 440.

Voir également Emile G. McAnany, "Why Educational Technology? Some Criteria for Choosing or Not Choosing", in Educational Broadcasting International, septembre 1977, pp. 130-137.

que confirmer ce que j'avançais: à savoir que de plus en plus, la radio, la télévision et la presse se donnent d'eux-mêmes une certaine vocation d'éducation populaire [1]. Le ministère de l'Education a probablement joué un rôle non négligeable de déclencheur en ce domaine, mais le moment est peut-être venu de passer la main puisqu'un certain élan est désormais donné; d'autres ministères par exemple, sont de plus en plus conscients de la nécessité d'une certaine "alphabétisation fonctionnelle" (ça m'étonnerait qu'on emploie cette expression dans les officines décisionnelles, mais quand on regarde et qu'on écoute un peu, on se rend bien compte que c'est effectivement ce qui se fait) des citoyens.[2]

Le comité nous gratifie encore de nombreuses autres pages de sa poézizique[3] technocratique sur la participation de l'homme d'ici à son devenir,[4] puis il surenchérit sur ses propres évidences non démontrées à propos de la satisfaction indubitable(!) des besoins par un médium naturellement(!) éducatif qui contribuait de façon très marquante au développement de la culture québécoise dans la ...cité éducative. Quand l'objet d'une lecture critique ne fait plus que radoter ainsi, il vaut peut-être mieux se taire tout simplement.

---

(1) Je n'ai aucune étude chiffrée sur la question, mais j'aimerais bien, une fois n'est pas coutume, qu'on me permette de faire comme plusieurs dans ce débat et de simplement donner une impression personnelle.

(2) C'est dans cet esprit que mon collègue Jules Desrosiers suggérait en conclusion de son bilan de certaines activités de formation économique des adultes par le ministère de l'Education (par les médias écrits entre autres, rappelons-le): "(...) il vaudrait mieux, pour le développement de l'éducation des adultes, laisser aux autres ministères le soin de faire eux aussi de la formation ou leur suggérer de la commanditer directement aux organismes de formation." in Les jeux économiques, compte tenu des nouvelles orientations de la formation socio-culturelle des adultes. Bilan et plan d'action, Service recherche et développement, D.G.E.A., Montréal, janvier 1982, p. 14.

(3) poézizique: l'équivalent littéraire de la musak, qui consiste à remplir des pages sans rien dire.

(4) La spécificité de l'indicible, comme dirait Lise Bissonnette à propos de la culture québécoise, "De notre agonie - 2" in Le Devoir, samedi 18 septembre 1982, p. 14.

4.3. Les recommandations du comité Rocher

Après avoir envisagé quelques hypothèses, le comité Rocher propose finalement un modèle de radio éducative pour le Québec qu'il "explicite" dans 16 recommandations. Or, je dirais tout simplement que de ces 16 recommandations, 3 sont du type "sermon unescoïste" sur l'éducation permanente, 2 sont sur la participation du leadership local à l'entreprise et 11 sont des considérations administratives. Bref, dans cet ensemble de recommandations sur la radio éducative, aucune ne nous dit vraiment ce que serait la radio éducative, en quoi elle produirait effectivement de l'éducation, fut-elle permanente, quel serait son lien avec le système scolaire, etc.? En tout cas, si on ne sait pas ce que sera cette radio éducative, on n'a aucune crainte à avoir du point de vue... administratif puisqu'elle naîtra de l'initiative locale et régionale, avec l'appui et l'aide d'un organisme public, l'Office de la radio éducative québécoise (OREQ). Puisque c'est local et participatif, ça devrait être éducatif, n'est-ce pas? Enfin, signalons pour mémoire la "définition" de la radio éducative que nous propose le comité Rocher:

> "Une radio éducative est celle qui trouve son fondement dans la généralisation, le développement de l'éducation permanente, qui favorise et encourage l'exercice du droit à l'éducation, qui participe spécifiquement à l'évolution de la société, qui promeut l'identité et valorise la culture de cette même société, qui permet une prise en charge par des personnes et des instances soit au niveau local, soit au niveau régional, qui cherche à modifier l'étendue et la profondeur du champ des connaissances et les comportements des auditeurs et qui utilise à cette fin divers moyens d'intervention et diverses méthodes d'évaluation de ces modifications".(1)

---

(1) Opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif pour le Québec, op. cit., p. 88

5. Les suites

Après son dépôt en janvier 1980, le rapport Rocher fut étudié par les membres du C.M.P.D.C. Ceux-ci décidèrent en mars 1980 de ne pas donner suite à la recommandation concernant la création de l'OREQ "(...) pour éviter de multiplier les organismes relevant de l'Etat et oeuvrant dans le même domaine. (...) Selon le C.M.P.D.C., l'OREQ aurait été en concurrence directe avec certains de ces organismes (tels Radio-Québec, Télé-Université, constituantes régionales de l'Université du Québec, Direction générale de l'éducation des adultes) puisqu'il aurait été difficile de faire un partage adéquat des compétences respectives de chacun d'entre eux."(1) Enfin, on revient sur terre.

Le C.M.P.D.C. s'est même interrogé sur la définition de la radio éducative proposée par le rapport Rocher, une définition "(...) lourde, peu claire et très englobante."(2) Finalement, le C.M.P.D.C. décidait en juillet 1981 de confier à un comité ad hoc comprenant des représentants des ministères de l'Education et des Communications et du Secrétariat au développement scientifique la tâche de revoir les conclusions du rapport Rocher et de proposer, le cas échéant, un modèle qui ne serait pas basé sur l'hypothèse de la création d'une nouvelle structure.

---

(1) Mémoire sur la radio éducative, Rapport final du comité formé par le C.M.P.D.C. pour revoir les conclusions du rapport Rocher sur la radio éducative, avril 1982, pp. 1-2.

(2) Idem, p. 2.

5.1. L'analyse du rapport Rocher par le comité ad hoc

Beaucoup plus qu'il ne semble prêt à l'admettre lui-même, le comité ad hoc se démarque du rapport Rocher, d'abord en rejetant la nécessité présumée de l'établissement d'un réseau de radio éducative québécoise qui colorait tellement le rapport Rocher, puis en établissant clairement la distinction entre une programmation académique (scolaire) et et une programmation éducative au sens large.

Bien qu'il soit beaucoup plus circonspect que le comité Rocher, le comité ad hoc n'en a pas moins un certain penchant à prendre les qualités technologiques des médias pour des qualités pédagogiques. Par exemple, en "enseignement institutionnel régulier":

> "A l'heure actuelle, la radio est un média peu utilisé pour rejoindre ces groupes, mais elle possède des caractéristiques propres qui la rendent quelquefois intéressante comme moyen de diffusion d'un message sonore dans les classes. Parmi ces caractéristiques, il faut mentionner l'universalité de la radio (il y a des récepteurs et des émetteurs partout), la simplicité de l'organisation d'une communication rétroactive avec l'auditoire ("ligne ouverte" qui reproduit certaines caractéristiques de la relation maître-élève) et le faible coût de l'adaptation du matériau sonore aux divers auditoires." (1)

Une étude du Service général des moyens d'enseignement signalait pourtant en 1977:

> "Quelle que soit la nature de la technologie impliquée, télévision-magnétoscope ou ordinateur, les critères de

(1) Mémoire sur la radio éducative, op. cit., pp. 8-9.

> référence qui guident les recommandations sont recherchés du côté des performances techniques de ces appareils (puissance du son et de l'image; effets de propagation, etc.) et de là on déduit les avantages pédagogiques et sociaux que procurerait cette technologie. Dès lors, le système éducatif devient subordonné au système technologique et les avantages que procure ce dernier sont vite assimilés à des "besoins". Aucune recherche préalable n'est entreprise quant à l'identification des besoins réels en ce type de média compte tenu de l'importance de la clientèle desservie, des programmes éducatifs en vigueur, de la localisation géographique des établissements, leurs ressources en audio-visuel, et surtout, sans dresser la typologie des coûts d'acquisition et de développement de la nouvelle technologie, par rapport aux bénéfices tangibles et intangibles qu'elle serait en mesure de produire. On raisonne généralement comme si les ressources financières sont illimitées et que la "rentabilité pédagogique" de l'investissement est évidente si l'on en juge par les performances techniques de ces appareils. Inutile de dire que cette "rentabilité pédagogique" est loin d'être démontrée." (1)

Quant à la formation académique des adultes, les réflexions du comité ad hoc sont essentiellement basées sur la conviction qu'il faut développer la formation à distance pour les adultes. Que le développement de la formation à distance soit souhaitable, ça va! Mais que la réflexion sur l'opportunité d'une radio éducative québécoise passe par des hypothèses sur les éventuels besoins en médias d'une formation à distance plus développée, j'hésite beaucoup. J'hésite d'autant plus que, comme je le soulignais plus haut, on se base sur des hypothèses qui sont fort probablement erronées, éloignées qu'elles sont des besoins réels d'une formation à distance contemporaine, laquelle se tournerait probablement beaucoup plus fructueusement du côté des audiocassettes.

---

(1) Hadj Benyahia, Problématique économique de la technologie éducative au Québec, Service général des moyens d'enseignement, ministère de l'Éducation, Montréal, 1977, pp. 18-19. C'est moi qui souligne.

Par ailleurs, après avoir, rapidement survolé quelques clientèles-cibles-susceptibles-d'être-intéressées-par-une-programmation-éducative-au-sens-large, le comité ad hoc en vient à la conclusion que les besoins ne sont pas assez nombreux, ni assez clairement identifiés pour justifier la mise sur pied d'un système intégré de radio éducative comme le proposait le rapport Rocher.

Le comité ad hoc conclut cependant qu'il existe certains besoins auxquels une programmation éducative à la radio (par opposition à une radio éducative) pourrait répondre, mais que sauf pour des besoins de type académique, ils paraissent trop clairsemés pour justifier une structure unifiée de production. Et aussi que dans certaines circonstances particulières (handicapés visuels, territoire très étendu,...), la radio s'avère le seul moyen efficace ou le plus économique pour diffuser une programmation académique.

Bref, si on considère comme moi que dans le cas de la formation académique (que ce soit la "régulière" ou celle des adultes), ce n'est que par des raisonnements "à reculons" qui, soit subordonnent le système éducatif au système technologique, soit présument gaillardement des besoins en médias d'une éventuelle formation à distance plus développée au Québec, que le comité ad hoc prétend justifier le développement d'une programmation éducative par la radio au Québec, il ne reste plus alors que certaines circonstances bien particulières pour effectivement justifier une telle programmation radio-éducative québécoise.

Le comité ad hoc propose une méthode de financement pour ces diverses programmations éducatives qui semble assez habile à première vue, puisqu'elle ne ferait pas appel à des sources additionnelles de financement. D'abord, on confierait à la Direction générale des moyens d'enseignement la responsabilité de produire et de faire diffuser les émissions de programmation éducative de type académique, puis on inciterait les radiodiffuseurs privés ou communautaires à produire et à diffuser une programmation éducative au sens large en leur accordant, en vertu de la Loi sur la programmation éducative, une aide financière. Je laisse aux spécialistes des questions budgétaires le soin de préciser si la proposition est ou n'est pas habile. Je me préoccupe plutôt quant à moi de vérifier la qualité des arguments pédagogiques qu'on invoque à propos de la radio éducative.

Somme toute, si le comité ad hoc formé par le C.M.P.D.C. pour revoir les conclusions du rapport Rocher se montre beaucoup plus réaliste que le comité Rocher dans l'analyse qu'il fait d'un éventuel lien accru entre la radio et l'éducation, il n'en reste pas moins que, comme beaucoup de gens qui se penchent sur le lien médias/éducation, il lui arrive d'inverser inopinément les boeufs éducatifs et les charrues technologiques.

5.2 Les commentaires du Secrétariat au développement culturel

La dernière étape dans ce débat, avant la présente, se situe au mois de juin 1982, quand le Secrétariat au développement culturel a fait connaître ses commentaires au sujet du rapport final du comité ad hoc. Est-ce l'effet d'une crise économique qui n'en finit plus de s'aggraver, toujours est-il

que le réalisme s'installe de plus en plus, aux dépens particulièrement de la notion protéiforme des besoins qui, il y a quelques années à peine, garantissait une pleine crédibilité à quiconque fournissait l'effort minimaliste de simplement employer le terme en fronçant les sourcils et en accentuant les rides de son front.

C'est ainsi que le Secrétariat "(...) ne peut s'empêcher de se demander si les besoins que le comité a identifiés sont suffisamment consistants pour justifier une quelconque intervention du gouvernement dans ce domaine. " Par ailleurs, le Secrétariat remarque que "(...) de l'aveu même du comité, les rencontres avec les représentants de ces groupes" (i.e. les fameuses clientèles-cibles d'autochtones, de groupes ethniques, de personnes âgées, d'handicapés physiques) "n'ont permis que de "repérer des indices concernant les besoins éducatifs qui pourraient être comblés par la radio (p.12)". (1)

Le Secrétariat exprime également des doutes quant aux procédures suggérées par le comité ad hoc quant à la production de la programmation éducative de type académique par la Direction générale des moyens d'enseignement et à la production de la programmation éducative au sens large à la fois par les stations de radio communautaire et les stations de radio privée. Mais ce faisant il dilue un peu son message principal qui devrait pourtant être, me semble-t-il, que s'il n'y a pas de besoins, il n'y a pas de pertinence dans ce projet! ?

---

(1) Commentaires au sujet du Rapport final du comité sur la radio éducative, op. cit., p.2

Finalement, le Secrétariat se retranche derrière les recommandations suivantes aux membres du C.M.P.D.C.:

> "suspendre leur décision au sujet du rapport du comité sur la radio éducative:
>
> . transmettre les conclusions et recommandations de ce comité au Comité ministériel chargé de donner suite au rapport de la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes;
>
> . et demander à ce Comité ministériel d'envisager la possibilité d'intégrer ces conclusions et recommandations à celles de la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes." (1).

Il s'agit peut-être là d'un attentisme de bon aloi dans la diplomatie bureaucratique, mais du strict point de vue intellectuel, on savait déjà depuis quelques mois qu'il n'y avait rien à attendre de la C.E.F.A. dans ce débat. L'essentiel du message de la C.E.F.A. sur la radio est que:

> "la RADIO,surtout dans une société où l'attention se porte plutôt vers la télévision, constitue un investissement efficace et léger,une aide souple et discrète"(2)

---

(1) Commentaires au sujet du Rapport final du Comité sur la radio éducative, op. cit., p. 4.

(2) Apprendre: une action volontaire et responsable, rapport final de la Commission d'étude sur la formation des adultes, Montréal, février 1982, p. 260. Dans un geste (volontaire et responsable!) bien représentatif de la mosaïque mal collée qu'est la section consacrée aux médias dans ce rapport, on a mis comme référence immédiatement après la phrase/opinion que je viens de citer un de mes textes ("Les compléments circonstanciels de la télévision en éducation des adultes") qui est exclusivement une analyse critique des arguments invoqués dans les rationalisations 'justifiant" l'emploi de la télévision en éducation des adultes; il faut croire que pour la C.E.F.A., le simple fait que les argumentations en faveur de la télévision soient déficientes constitue une argumentation en faveur de la radio! ?

Cette opinion télégraphique étant énoncée, la C.E.F.A. s'empresse de déplorer dans son bilan que:

> "presque personne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat, ne semble faire confiance aux possibilités éducatives de la radio".

A la D.G.E.A., en tout cas, on avait déjà énoncé en mars 1982,(1) qu'on ne se sentait pas en incompatibilité avec la recommandation de la C.E.F.A. qui fait allusion à la radio:

> "127. Que la stratégie publique de recours aux médias de masse à des fins éducatives par le Gouvernement du Québec tienne compte davantage de ce qu'on peut raisonnablement attendre de chaque technique; que l'on encourage le recours à la radio, et qu'on s'interroge par conséquent, sur le bien-fondé d'une intervention éducative confiée à la seule télévision."(2)

Drof, quand une brique de 900 pages consacre trois lignes à la radio, je ne vois pas très bien comment elle pourrait influencer le débat sur la radio éducative.

---

(1) Fiches techniques portant sur les thèmes regroupant les recommandations de la Commission d'étude sur la formation des adultes, D.G.E.A., mars 1982, p. 46.

(2) Apprendre: une action volontaire et responsable, op. cit., p. 751.

CONCLUSION

Et nous en sommes là! Résumons donc pour les magouilleurs qui (ils ont un peu raison) se sont lassés en cours de route et viennent de sauter, frais et dispos, à la conclusion.

Le débat sur l'opportunité de la mise sur pied d'une radio à caractère éducatif pour le Québec fut lancé en grande en 1978 avec la création par un comité (le comité Rocher) du C.M.P.D.C. de deux sous-comités chargés d'éclairer le comité Rocher sur la radio éducative. Certains éléments des travaux de ces sous-comités étaient intéressants certes, mais ils furent très mal digérés, un cas classique de développeurs obnubilés par leur enthousiasme. Rappelons pour mémoire que le sous-comité proposa un "système décentralisé fonctionnellement" dont les stations constituantes seraient autonomes à l'intérieur d'une structure unifiée.

La réflexion s'est encore plus éloignée de la réalité avec la publication du rapport Rocher en janvier 1980. Toutes les questions embêtantes sur l'opportunité d'une radio éducative y sont expéditivement évacuées; on préfère s'y ébattre longuement et complaisamment sur la noble notion de l'éducation permanente de l'homme d'ici qui pourrait tellement apprendre à apprendre par arrimage avec la radio éducative! Dans un tel contexte vertueux l'usage quotidien mais non abusif d'un bon O.R.E.Q. (Office de la radio éducative québécoise) est bien sûr recommandé à tous les clients par le comité Rocher.

De retour au C.M.P.D.C. et sur terre, le rapport Rocher fut plutôt froidement accueilli. En juillet 1981, un comité ad hoc était chargé d'en revoir les conclusions, dans une perspective de croissance zéro, pourrait-on dire. Ce comité eut le mérite d'apporter une distinction essentielle entre deux types de programmation éducative (la programmation académique et la programmation éducative au sens large), une distinction qui avait été assez incroyablement négligée jusque là. Ce comité donna également de grands coups de faux dans nombre de "besoins" qui semblaient justifier l'établissement d'une radio éducative québécoise dans les rapports précédents. Malheureusement, le raisonnement de ce comité comporte cependant des gros retours de flamme quand il se penche sur les liens possibles entre un système radio et le système éducatif en général d'une part, et un système de formation à distance, d'autre part. Le comité ad hoc propose finalement une programmation éducative (et non plus une radio éducative) faisant appel à la D.G.M.E., aux radios privées et aux radios communautaires.

Avec la publication en juin 1982 des commentaires du Secrétariat au développement culturel, on peut certainement dire que l'avion est arrêté en bout de piste. Le Secrétariat sabre encore davantage dans les fameux besoins, mais finit par se retrancher derrière d'éventuelles décisions qui seraient influencées par le rapport de la C.E.F.A. Dans une taverne, on ne serait pas passé par les détours bon chic,bon genre que je m'impose et on l'aurait dit carrément: y'a rien là!

Que retenir de tout cela? D'abord, certainement que lorsque la situation économique se corse, le discours et la frivole imagination bureaucratique rétrécissent comme une peau de chagrin. Mais comme la situation économique risque ... de s'améliorer, aussi bien dénoncer encore une fois les vices qui sont si souvent présents dans les réflexions sur l'utilisation des médias en éducation des adultes. Allons-y dans le désordre:

- on peut sauver le monde éducativement parlant par les médias;
- malheureusement, les médias que tout le monde regarde et écoute sont méchants; alors on va changer les médias, comme ça on va changer le monde;
- il y a actuellement en existence quelques bons médias qui pourraient changer le monde, mais personne ne les regarde ou les écoute; alors, changeons donc les instruments de mesure de leur impact;
- et puis de toutes façons, si rien de tout ça ne fonctionne, dotons-nous donc d'un bon système de formation à distance, y'auront sûrement besoin de ça eux autres!?

Les charrues, les boeufs, les boeufs, les charrues, et pendant ce temps-là, Chandler s'ennuie à mourir.

Si on est incapable d'argumenter sérieusement dans ce débat sur une éventuelle radio éducative québécoise, pourquoi ne pas tout simplement transférer le dossier aux responsables du développement social. Ils pourront peut-être étayer la thèse de l'importance de l'activité symbolique sur la santé et nous dire qu'après tout "(...) selon la plus vénérable tradition et la plus avant-gardiste des recherches, Molière est aussi nécessaire que Pasteur à la santé des être psychomatiques que nous sommes."(1)

---

(1) Jacques Dufresne, "Santé,science et culture", in Le Devoir, cahier spécial sur "Le sort de la culture", 12 mars 1982, p. 20.

"Il y a, dans les classeurs de tout gouvernement moderne, de nombreux plans et projets qui y jaunissent, faute des ressources nécessaires, à leur réalisation, ou en attendant que des ressources déjà allouées à certaines activités soient redistribuées vers de nouvelles, ou encore que de nouvelles ressources deviennent disponibles. L'imagination des hommes d'Etat, des fonctionnaires et de ceux qui les inspirent, déborde largement le possible et le réalisable. Le "manque d'imagination" qu'on leur reproche assez souvent, surtout aux fonctionnaires, est parfois d'autant plus ironique que la mise à exécution des projets, dus à l'imagination des fonctionnaires et qui dorment dans les tiroirs gouvernementaux, entraînerait, de la part précisément des mêmes critiques, des hauts cris soit de dépenses exorbitantes, soit d'intervention étatique exagérée". *

---

* Guy Rocher, "Le sociologue et la sociologie dans l'administration publique et l'exercice du pouvoir politique", in Sociologie et sociétés, vol. XII, numéro 2, Montréal, 1980, p. 53.

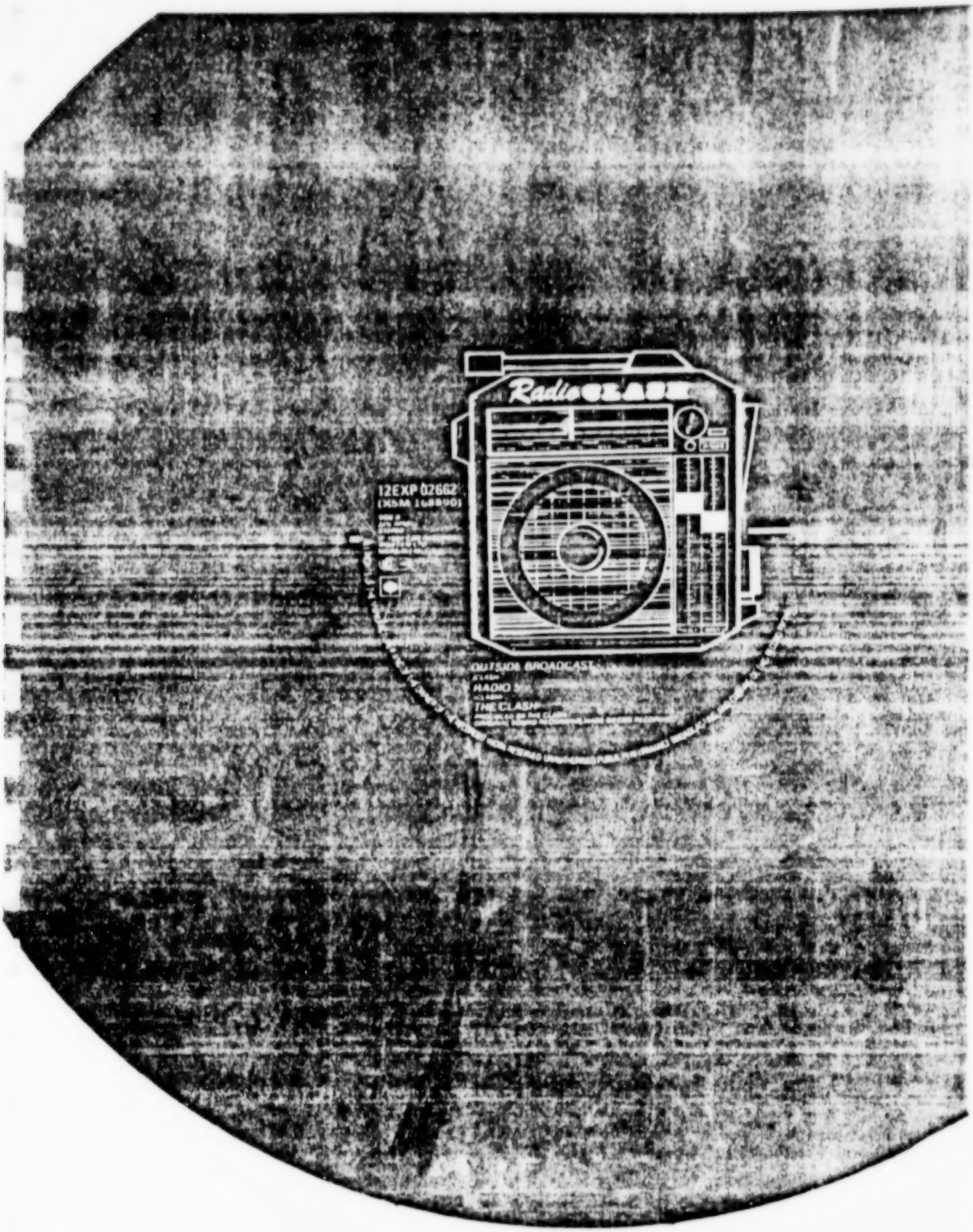
12EXP 02662
OUTSIDE BROADCAST